



# Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2017

[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)

25 mai 2017

## Message du président et chef de la direction

### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2017.

### Faits saillants du deuxième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 050 M\$, en regard de 941 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 1 407 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté<sup>1</sup> a atteint 1 070 M\$, contre 962 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et 1 166 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,59 \$, en regard de 2,35 \$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 3,50 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> a atteint 2,64 \$, par rapport à 2,40 \$ au deuxième trimestre il y a un an et à 2,89 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 17,7 %, et le RCP ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 18,1 %.

Les résultats du deuxième trimestre de 2017 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- Des coûts de transaction et d'intégration de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) liés à l'acquisition de PrivateBank
- Un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles

Au 30 avril 2017, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres selon Bâle III de la Banque CIBC s'établissaient respectivement à 12,2 %, 13,5 % et 15,4 % selon la méthode tout compris, en regard de 11,9 %, 13,2 % et 15,2 % respectivement à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2017, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 4,1 % selon la méthode tout compris.

Au deuxième trimestre, nos unités d'exploitation ont affiché un bon rendement. Nous avons enregistré une solide croissance et nous avons réalisé des progrès à l'égard des trois priorités intégrées à l'échelle de la Banque CIBC, soit approfondir les relations avec les clients, promouvoir l'innovation pour répondre aux besoins des clients et simplifier nos activités. En outre, après la clôture du trimestre, nous avons franchi une étape importante puisque les actionnaires de PrivateBancorp, Inc. ont voté à l'unanimité en faveur de la fusion proposée. Nous nous efforçons maintenant d'obtenir le reste des approbations des organismes de réglementation et de finaliser nos plans d'intégration dans le but de conclure la transaction en juin.

### Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 647 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 5 M\$, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 648 M\$, en hausse de 25 M\$, ou 4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes et l'augmentation des honoraires ont été contrebalancées en partie par le resserrement des marges et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client.

- Nous avons achevé la transformation de 30 centres bancaires au cours des deux premiers trimestres de 2017, pour tenir compte de l'évolution du comportement des clients, qui tirent parti des canaux numériques pour leurs transactions courantes, tout en mettant davantage l'accent sur les conseils dans ces centres.
- Au deuxième trimestre, nous avons mérité la plus haute note parmi les cinq principales banques canadiennes pour les fonctionnalités des services bancaires mobiles dans le rapport 2017 Canadian Mobile Banking Functionality Benchmark de Forrester Research Inc., ce qui témoigne de nos investissements dans l'expérience client et, notamment, dans les canaux numériques.
- Au deuxième trimestre, nous avons ajouté une fonctionnalité de recherche vocale à l'Appli Services bancaires mobiles CIBC, qui en fait une solution plus personnalisée et plus pratique pour les clients – une fonctionnalité bancaire inédite sur le marché canadien.

*Gestion des avoirs* a déclaré un résultat net de 154 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 41 M\$, ou 36 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 155 M\$, en hausse de 40 M\$, ou 35 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, en raison de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges. L'augmentation des produits s'explique par la croissance des biens administrés.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, *Gestion des avoirs* a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous avons réalisé huit projets de colocalisation des équipes de Privabanque CIBC et de CIBC Wood Gundy dans des régions choisies à l'échelle du pays, afin d'offrir à nos clients à valeur nette élevée des solutions plus intégrées.
- CIBC Atlantic Trust Private Wealth Management a reçu deux prix de la publication *Private Asset Management* pour sa performance parmi les meilleures du secteur.

Au début du mois, nous avons lancé la campagne de marketing de la marque *Gestion privée de patrimoine CIBC*, dans le but de renforcer la notoriété de notre offre intégrée et de nous concentrer davantage sur le segment des clients à valeur nette élevée.

*Marché des capitaux* a déclaré un résultat net de 292 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 40 M\$, ou 16 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est fixé à 292 M\$, en hausse de 32 M\$, ou 12 %, par suite essentiellement d'une reprise sur pertes sur créances, en comparaison d'une provision pour pertes sur créances pour le trimestre correspondant il y a un an, contrebalancée en partie par une baisse des produits. La baisse des produits s'explique principalement par le ralentissement des activités de négociation de taux d'intérêt et de change et des activités de prise ferme de titres de participation, contrebalancé en partie par la hausse des profits du portefeuille de placement.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada offrant des services aux clients partout dans le monde, *Marchés des capitaux* ont agi, au deuxième trimestre de 2017, à titre de :

- co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file d'une facilité de crédit de 3,5 G\$ US pour CPPIB Capital Inc.;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 1,5 G\$ pour Bell Canada;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations en deux tranches de 500 M\$ US et de 325 M\$ pour TELUS Corporation;
- co-responsable des registres pour un placement d'obligations de 750 M\$ pour Husky Energy Inc.;
- syndicataire chef de file pour un placement d'obligations à 30 ans de 700 M\$ pour la province d'Alberta;
- syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour un premier appel public à l'épargne de 390 M\$ pour Canada Goose Holdings Inc.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités. Au cours du trimestre :

- nous avons annoncé, dans le cadre des célébrations de notre 150<sup>e</sup> anniversaire, des partenariats spéciaux avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Parcs Canada et Marielle Thompson, qui sera notre toute nouvelle ambassadrice du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Banque CIBC;
- nous avons investi 700 000 \$ en appui aux programmes de bénévolat du Princess Margaret Cancer Centre et de la Northern Cancer Foundation, en reconnaissance du rôle essentiel joué par les bénévoles dans la vie des personnes atteintes de cancer.

Depuis le dernier trimestre, la Banque CIBC :

- a reçu le prix North American Customer Experience Diamond décerné par Clarabridge;
- a été désignée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

## Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2016, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Deuxième trimestre 2017			Rapport annuel 2016
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque <sup>1</sup>			29	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	24			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	19, 41, 44	66	6	35, 69, 72, 139
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	27			44, 48
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	30			36, 46, 52, 57, 64, 68, 74
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	17	66		29, 139
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	31
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	33
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 139
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	27		7	32-34, 48
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	30, 32
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-20	51-55
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	33-34
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			21, 22	45, 51, 63, 74
Liquidités	18	Actifs liquides	39			68
Financement	19	Actifs grevés	41			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	45			72
	21	Stratégie et sources de financement	42			70
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	35			62
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	35-38			62-66
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				62-66
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				36, 64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	28-34	71	9-12	52-60, 121-123, 163
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	28, 31			50, 57, 77, 103
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	28, 31	64		50, 57, 121
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	31		12, 28 <sup>2</sup>	49, 53, 133-134
	30	Atténuation du risque de crédit	28		12, 25	49, 50, 55, 133-134
Autres risques	31	Autres risques	47			73-75
	32	Discussion sur des situations de risque connues		68-69		74, 153

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2016.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2017 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2016 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 24 mai 2017. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2016.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du deuxième trimestre</b>	<b>16</b>	<b>Situation financière</b>
		16	Revue du bilan consolidé résumé
		17	Sources de financement
		23	Arrangements hors bilan
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble</b>	<b>24</b>	<b>Gestion du risque</b>
3	Résultats financiers	24	Vue d'ensemble
5	Événements importants	28	Risque de crédit
6	Revue de l'information financière trimestrielle	35	Risque de marché
7	Perspectives pour l'année 2017	39	Risque de liquidité
		46	Autres risques
<b>8</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	<b>47</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
		47	Méthodes comptables critiques et estimations
<b>10</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique</b>	47	Faits nouveaux en matière de comptabilité
10	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	50	Faits nouveaux en matière de réglementation
11	Gestion des avoirs	51	Contrôles et procédures
13	Marchés des capitaux	51	Transactions entre parties liées
14	Siège social et autres		

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS** : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2017 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2017 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2017 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont, ou la possibilité que l'acquisition ne soit pas conclue au moment prévu, si elle l'est, faute d'obtenir toutes les approbations requises, ou faute de respecter d'autres conditions de clôture en temps opportun, si elles le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
Non audité					
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 095 \$	2 142 \$	2 037 \$	4 237 \$	4 143 \$
Produits autres que d'intérêts	1 603	2 067	1 594	3 670	3 075
Total des produits	3 698	4 209	3 631	7 907	7 218
Dotations à la provision pour pertes sur créances	179	212	324	391	586
Charges autres que d'intérêts	2 275	2 274	2 242	4 549	4 406
Résultat avant impôt sur le résultat	1 244	1 723	1 065	2 967	2 226
Impôt sur le résultat	194	316	124	510	303
Résultat net	1 050 \$	1 407 \$	941 \$	2 457 \$	1 923 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	5 \$	10 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées	10	9	10	19	19
Porteurs d'actions ordinaires	1 035	1 393	926	2 428	1 894
Résultat net applicable aux actionnaires	1 045 \$	1 402 \$	936 \$	2 447 \$	1 913 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté	61,5 %	54,0 %	61,7 %	57,5 %	61,0 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>1</sup>	58,9 %	56,3 %	58,0 %	57,6 %	58,1 %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,25 %	0,26 %	0,38 %	0,25 %	0,32 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	17,7 %	24,4 %	18,0 %	21,0 %	18,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>1</sup>	18,1 %	20,1 %	18,4 %	19,1 %	18,7 %
Marge d'intérêts nette	1,63 %	1,61 %	1,65 %	1,62 %	1,67 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,81 %	1,80 %	1,89 %	1,81 %	1,92 %
Rendement de l'actif moyen	0,82 %	1,06 %	0,76 %	0,94 %	0,78 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,91 %	1,18 %	0,88 %	1,05 %	0,89 %
Rendement total pour les actionnaires	0,58 %	11,49 %	12,72 %	12,14 %	3,56 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	15,6 %	18,4 %	11,6 %	17,2 %	13,6 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>1</sup>	15,7 %	18,5 %	16,1 %	17,2 %	16,7 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,59 \$	3,50 \$	2,35 \$	6,09 \$	4,79 \$
– résultat dilué comme présenté	2,59	3,50	2,35	6,08	4,78
– résultat dilué ajusté <sup>1</sup>	2,64	2,89	2,40	5,53	4,95
– dividendes	1,27	1,24	1,18	2,51	2,33
– valeur comptable	61,42	58,90	52,16	61,42	52,16
Cours de l'action (\$)					
– haut	119,86	113,16	101,76	119,86	101,76
– bas	109,71	97,76	83,33	97,76	83,33
– clôture	110,25	110,81	101,34	110,25	101,34
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	399 807	397 647	394 679	398 709	395 815
– moyen pondéré dilué	400 577	398 311	395 150	399 413	396 302
– fin de la période	401 608	399 559	394 679	401 608	394 679
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	44 277 \$	44 275 \$	39 997 \$	44 277 \$	39 997 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,7 %	4,4 %	4,7 %	4,6 %	4,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	49,0 %	35,4 %	50,2 %	41,2 %	48,7 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>1</sup>	48,1 %	42,8 %	49,1 %	45,4 %	47,0 %
Cours/valeur comptable	1,80	1,88	1,94	1,80	1,94
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	110 472 \$	104 913 \$	91 054 \$	110 472 \$	91 054 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	330 752	322 094	303 761	330 752	303 761
Total de l'actif	528 591	513 294	478 144	528 591	478 144
Dépôts	413 128	409 753	368 710	413 128	368 710
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	24 668	23 532	20 585	24 668	20 585
Actif moyen	528 099	528 852	502 408	528 482	498 350
Actif productif d'intérêts moyen	475 067	470 943	437 179	472 970	434 248
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	23 932	22 674	20 899	23 293	21 068
Biens administrés <sup>3,4</sup>	2 120 972	2 036 008	1 878 290	2 120 972	1 878 290
Biens sous gestion <sup>4</sup>	198 941	186 547	169 521	198 941	169 521
<b>Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité</b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	175 431 \$	169 350 \$	165 419 \$	175 431 \$	165 419 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	175 431	169 575	165 746	175 431	165 746
APR aux fins du total des fonds propres	175 431	169 755	166 027	175 431	166 027
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,2 %	11,9 %	10,4 %	12,2 %	10,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,5 %	13,2 %	11,9 %	13,5 %	11,9 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	15,2 %	13,9 %	15,4 %	13,9 %
Ratio de levier selon Bâle III					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	572 104 \$	555 830 \$	516 838 \$	572 104 \$	516 838 \$
Ratio de levier	4,1 %	4,0 %	3,8 %	4,1 %	3,8 %
Ratio de liquidité à court terme	125 %	119 %	122 %	s. o.	s. o.
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	43 444	43 016	43 380	43 444	43 380

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 699,4 G\$ (1 630,8 G\$ au 31 janvier 2017 et 1 502,3 G\$ au 30 avril 2016).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble

## Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 050 M\$, en regard de 941 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 407 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 070 M\$, comparativement à 962 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 166 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,59 \$, en regard de 2,35 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,50 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 2,64 \$, en regard de 2,40 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,89 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un montant de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) lié à des coûts de transaction et à des coûts connexes à l'intégration<sup>2</sup> se rapportant à l'acquisition de PrivateBank (Siège social et autres);
- un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 7 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 19 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 20 M\$.

### Produits nets d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits nets d'intérêts ont monté de 58 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges dans les services de détail.

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 47 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du nombre moins élevé de jours durant le trimestre considéré et d'une baisse des produits dans Marchés des capitaux, en partie contrebalancés par la hausse des produits de trésorerie et la croissance des volumes des produits de détail.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont monté de 94 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la croissance des volumes de la plupart des produits de détail, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges dans les services de détail et la baisse des produits de négociation.

### Produits autres que d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 9 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement, des honoraires de gestion de placements et de garde et des profits sur valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancée par un profit à la vente d'un centre de traitement au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, présenté à titre d'élément d'importance, et la baisse des produits de négociation au cours du trimestre considéré.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 464 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre précédent, dont les résultats comprenaient un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance. De plus, les résultats du trimestre considéré comprennent une baisse des produits de négociation.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 595 M\$, ou 19 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016, en raison surtout du profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux susmentionné, de la hausse des produits de négociation, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des profits sur valeurs disponibles à la vente. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par le profit à la vente d'un centre de traitement au cours de la période correspondante de 2016 susmentionné.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 145 M\$, ou 45 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, le recul de la dotation reflète essentiellement la baisse des faillites, en partie contrebalancée par une hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit. Pour Marchés des capitaux, les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de la provision collective au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, présentée à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 33 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, le recul de la dotation reflète essentiellement la baisse des radiations et la hausse des recouvrements dans les portefeuilles de cartes de crédit. Pour Marchés des capitaux, les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre précédent, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse plus importante de la provision collective et des pertes moins élevées liées à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean).

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de PrivateBank à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2017 a diminué de 195 M\$, ou 33 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Marchés des capitaux, les résultats de la période considérée comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période correspondante de 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, les résultats de la période considérée comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 7 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 118 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, étant donné que les résultats de la période correspondante l'an dernier comprenaient des augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 33 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration relativement à l'acquisition de PrivateBank, présentés à titre d'élément d'importance, et de hausse de la rémunération liée au rendement. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des provisions constituées pour les procédures judiciaires, présentées à titre d'éléments d'importance au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent, la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques étant en partie contrebalancée par la baisse des salaires et avantages du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 143 M\$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie contrebalancées par les provisions constituées pour les procédures judiciaires au cours de la période correspondante de 2016 susmentionnées.

### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est accrue de 70 M\$, ou 56 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout du résultat et du recouvrement d'impôt plus élevé découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'impôt a diminué de 122 M\$, ou 39 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la baisse du résultat.

Pour les six mois clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt a augmenté de 207 M\$, ou 68 %, comparativement à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse du résultat. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient le recouvrement d'impôt susmentionné et un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présentés à titre d'éléments d'importance.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 194 M\$. Si nous ne réussissions pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui élimineraient, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes. Une version révisée des règles a été publiée le 31 juillet 2015. Les règles proposées ont été adoptées en date du 1<sup>er</sup> novembre 2015 et sont assorties de règles transitoires qui s'appliquaient entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 30 avril 2017.

En juin 2016, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mai 2017, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 180 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus au cours de l'année d'imposition 2012 étaient non déductibles. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation au cours des prochains exercices pour des activités similaires. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales étaient appropriées et entend contester vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

### Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avr. 2017 vs. 30 avr. 2016	30 avr. 2017 vs. 31 janv. 2017	30 avr. 2017 vs. 30 avr. 2016
En millions de dollars, sauf les données sur les actions			
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	15 \$	5 \$	(2) \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	8	3	(1)
Impôt sur le résultat	-	-	-
Résultat net	7	2	(1)
Incidence sur le résultat par action :			
- de base	0,02 \$	0,01 \$	- \$
- dilué	0,02	0,01	-
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	3,0 %	0,9 %	(0,2) %

## Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

### Premier trimestre de 2017

- un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un montant de 6 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 2 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 299 M\$, des charges autres que d'intérêts de 6 M\$ et de la charge d'impôt de 52 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 241 M\$.

### Deuxième trimestre de 2016

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt), net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes, à la vente d'un centre de traitement (Siège social et autres);
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres<sup>1</sup>;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 2 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 53 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 95 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 61 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 21 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

### Premier trimestre de 2016

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres<sup>1</sup>;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

## Événements importants

### Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

Le 30 mars 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente de fusion modifiée (la première modification). En vertu de la première modification, la CIBC a offert de verser 24,20 \$ US en espèces et 0,4176 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp.

Le 4 mai 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu une deuxième modification en vertu de l'entente de fusion (la deuxième modification) et avons affirmé que les modalités de la deuxième modification représentent la meilleure et dernière offre de la CIBC aux actionnaires de PrivateBancorp. En vertu de la deuxième modification, la CIBC a offert de verser 27,20 \$ US en espèces et 0,4176 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 3 mai 2017 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (79,58 \$ US), la valeur implicite de la transaction au titre de la deuxième modification totalisait environ 4,9 G\$ US (6,8 G\$ CA) ou 60,43 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp. Le 4 mai 2014, la CIBC a également annoncé son intention de rajuster la date d'inscription prévue du 28 juin 2017 de son prochain dividende trimestriel à une date ultérieure à la date d'entrée en vigueur de la fusion, dans le cas où la fusion est imminente mais n'a pas été finalisée au 28 juin 2017.

Le 12 mai 2017, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires, les porteurs d'actions ordinaires de PrivateBancorp ont approuvé l'entente de fusion modifiée. La clôture de la fusion proposée est toujours assujettie à l'obtention de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) (Canada) et du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, que nous prévoyons recevoir à temps pour conclure la transaction en juin 2017.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons comptabilisé des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration se rapportant à l'acquisition de PrivateBank de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) dans Siège social et autres, présentés à titre d'élément d'importance. Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion. Les coûts connexes à l'intégration engagés sont des coûts directs et marginaux prévus dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de PrivateBank à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque.

## Faits nouveaux relativement à Aéroplan

Air Canada a annoncé le 11 mai 2017 qu'elle ne renouvelerait pas le partenariat exclusif Aéroplan avec Aimia Inc. (Aimia) à l'échéance du contrat en 2020. Les clients de la CIBC qui sont membres d'Aéroplan ne sont pas instantanément touchés par cette annonce, étant donné qu'ils peuvent continuer d'accumuler des milles et de les échanger contre des produits et services d'Air Canada jusqu'à l'échéance du contrat d'Aimia avec Air Canada en 2020.

## Location de nouveaux locaux

Le 12 avril 2017, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de location pour devenir un locataire principal d'un nouveau complexe de bureaux situé au centre-ville de Toronto. Nous nous sommes engagés à louer jusqu'à 1,75 million de pieds carrés d'espaces de bureaux dans deux immeubles qui seront construits au cours des six prochaines années. Les engagements minimums futurs totaux aux termes de contrats de location qui commencent en 2020 sont de 2,3 G\$.

## Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du premier trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2017		2016		2015			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
<b>Produits</b>								
Services bancaires – détail et entreprises	2 225 \$	2 596 \$	2 290 \$	2 225 \$	2 150 \$	2 190 \$	2 176 \$	2 118 \$
Gestion des avoirs	659	653	620	1 035	583	601	607	628
Marchés des capitaux <sup>1</sup>	733	877	673	809	750	683	571	691
Siège social et autres <sup>1</sup>	81	83	98	67	148	113	129	83
<b>Total des produits</b>	<b>3 698 \$</b>	<b>4 209 \$</b>	<b>3 681 \$</b>	<b>4 136 \$</b>	<b>3 631 \$</b>	<b>3 587 \$</b>	<b>3 483 \$</b>	<b>3 520 \$</b>
Produits nets d'intérêts	2 095 \$	2 142 \$	2 110 \$	2 113 \$	2 037 \$	2 106 \$	2 043 \$	2 021 \$
Produits autres que d'intérêts	1 603	2 067	1 571	2 023	1 594	1 481	1 440	1 499
<b>Total des produits</b>	<b>3 698</b>	<b>4 209</b>	<b>3 681</b>	<b>4 136</b>	<b>3 631</b>	<b>3 587</b>	<b>3 483</b>	<b>3 520</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	179	212	222	243	324	262	198	189
Charges autres que d'intérêts	2 275	2 274	2 347	2 218	2 242	2 164	2 383	2 179
Résultat avant impôt sur le résultat	1 244	1 723	1 112	1 675	1 065	1 161	902	1 152
Impôt sur le résultat	194	316	181	234	124	179	124	174
<b>Résultat net</b>	<b>1 050 \$</b>	<b>1 407 \$</b>	<b>931 \$</b>	<b>1 441 \$</b>	<b>941 \$</b>	<b>982 \$</b>	<b>778 \$</b>	<b>978 \$</b>
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$	2 \$	5 \$
Actionnaires	1 045	1 402	927	1 435	936	977	776	973
<b>Résultat par action</b>								
– de base	2,59 \$	3,50 \$	2,32 \$	3,61 \$	2,35 \$	2,44 \$	1,93 \$	2,42 \$
– dilué	2,59	3,50	2,32	3,61	2,35	2,43	1,93	2,42

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

## Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Le premier trimestre de 2017 comprenait un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux.

Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé dans Gestion des avoirs un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du premier trimestre de 2017 comprenaient des produits plus élevés tirés de la négociation, alors que ceux du troisième trimestre de 2016 comprenaient un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont affiché une tendance à la hausse après le premier trimestre de 2016. Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont affiché une tendance à la hausse au quatrième trimestre de 2015 et au premier semestre de 2016, mais le rendement de ce secteur s'est amélioré au cours des derniers trimestres. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les résultats des deux premiers trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

## Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des quatrième trimestres de 2016 de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient les provisions dans Siège social et autres.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales.

## Perspectives pour l'année 2017

En 2017, la croissance globale du produit intérieur brut devrait être légèrement supérieure au rythme modéré observé au cours de 2016. Les marchés émergents devraient bénéficier en partie des baisses de taux d'intérêt récentes. Aux États-Unis, l'économie devrait connaître une croissance légèrement supérieure à 2 % grâce aux dépenses de consommation et au marché du logement, tandis qu'en Europe, l'économie devrait être plutôt stable, avec une croissance à un taux de l'ordre de 1,5 %, puisque le resserrement budgétaire moins rigide devrait aider à compenser les incidences des incertitudes politiques. La Réserve fédérale américaine pourrait hausser à nouveau les taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, mais le taux des fonds fédéraux restera bien en deçà des niveaux historiques. La croissance économique au Canada devrait s'accélérer pour s'établir à près de 2,5 %, favorisée par la diminution de la pression exercée par la diminution des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie et les dépenses gouvernementales en infrastructures additionnelles. Si les États-Unis adoptaient une politique protectionniste s'étendant aux exportations canadiennes, la croissance du Canada pourrait en souffrir en 2017. Le dollar canadien devrait reprendre un peu de vigueur qu'il avait perdu en avril si des progrès sont réalisés pour apaiser les conflits avec les États-Unis en ce qui concerne le libre-échange.

En ce qui concerne les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, nous pourrions observer une expansion plus modérée des prêts à la consommation en raison des étapes prises par le gouvernement pour ralentir l'appréciation des prix dans le secteur du logement. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, étant donné les taux d'intérêt très bas et la croissance économique légèrement plus rapide.

La hausse des profits des entreprises et les faibles taux d'intérêt devraient favoriser les activités de négociation de titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs, et Marchés des capitaux devraient tirer parti de la vigueur persistante des émissions de titres de créance de gouvernements ainsi que de l'accélération des dépenses en infrastructures.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit devrait demeurer saine, et les prix du pétrole se raffermissant devraient quelque peu diminuer les risques dans le secteur de l'énergie.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel 2016. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
		30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Résultat dilué par action comme présenté et ajusté</b>						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté		<b>1 035 \$</b>	1 393 \$	926 \$	<b>2 428 \$</b>	1 894 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	A	<b>20</b>	(241)	21	<b>(221)</b>	68
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires <sup>2</sup>	B	<b>1 055 \$</b>	1 152 \$	947 \$	<b>2 207 \$</b>	1 962 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	<b>400 577</b>	398 311	395 150	<b>399 413</b>	396 302
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	<b>2,59 \$</b>	3,50 \$	2,35 \$	<b>6,08 \$</b>	4,78 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>2</sup>	B/C	<b>2,64</b>	2,89	2,40	<b>5,53</b>	4,95
<b>Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté</b>						
Total des produits comme présenté	D	<b>3 698 \$</b>	4 209 \$	3 631 \$	<b>7 907 \$</b>	7 218 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		<b>7</b>	(299)	(53)	<b>(292)</b>	(49)
BIE		<b>123</b>	118	120	<b>241</b>	235
Total des produits ajusté <sup>2</sup>	E	<b>3 828 \$</b>	4 028 \$	3 698 \$	<b>7 856 \$</b>	7 404 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	<b>2 275 \$</b>	2 274 \$	2 242 \$	<b>4 549 \$</b>	4 406 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		<b>(19)</b>	(6)	(95)	<b>(25)</b>	(105)
Charges autres que d'intérêts ajustées <sup>2</sup>	G	<b>2 256 \$</b>	2 268 \$	2 147 \$	<b>4 524 \$</b>	4 301 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	<b>61,5 %</b>	54,0 %	61,7 %	<b>57,5 %</b>	61,0 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>2</sup>	G/E	<b>58,9 %</b>	56,3 %	58,0 %	<b>57,6 %</b>	58,1 %
<b>Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté</b>						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	<b>508 \$</b>	493 \$	466 \$	<b>1 001 \$</b>	923 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	<b>49,0 %</b>	35,4 %	50,2 %	<b>41,2 %</b>	48,7 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>2</sup>	H/B	<b>48,1 %</b>	42,8 %	49,1 %	<b>45,4 %</b>	47,0 %
<b>Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté</b>						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	<b>23 932 \$</b>	22 674 \$	20 899 \$	<b>23 293 \$</b>	21 068 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I <sup>(3)</sup>	<b>17,7 %</b>	24,4 %	18,0 %	<b>21,0 %</b>	18,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>	B/I <sup>(3)</sup>	<b>18,1 %</b>	20,1 %	18,4 %	<b>19,1 %</b>	18,7 %
<b>Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté</b>						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	<b>1 244 \$</b>	1 723 \$	1 065 \$	<b>2 967 \$</b>	2 226 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		<b>26</b>	(293)	82	<b>(267)</b>	165
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>	K	<b>1 270 \$</b>	1 430 \$	1 147 \$	<b>2 700 \$</b>	2 391 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	<b>194 \$</b>	316 \$	124 \$	<b>510 \$</b>	303 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance <sup>1</sup>		<b>6</b>	(52)	61	<b>(46)</b>	97
Impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>	M	<b>200 \$</b>	264 \$	185 \$	<b>464 \$</b>	400 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	<b>15,6 %</b>	18,4 %	11,6 %	<b>17,2 %</b>	13,6 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>2</sup>	M/K	<b>15,7 %</b>	18,5 %	16,1 %	<b>17,2 %</b>	16,7 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
<b>30 avr.</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>647 \$</b>	<b>154 \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>1 050 \$</b>
<b>2017</b>	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>20</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>648 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>1 070 \$</b>
31 janv.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	953 \$	133 \$	371 \$	(50) \$	1 407 \$
2017	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	(244)	2	-	1	(241)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	709 \$	135 \$	371 \$	(49) \$	1 166 \$
30 avr.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	652 \$	113 \$	252 \$	(76) \$	941 \$
2016	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	(29)	2	8	40	21
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	623 \$	115 \$	260 \$	(36) \$	962 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le

<b>30 avr.</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>(93) \$</b>	<b>2 457 \$</b>
<b>2017</b>	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>(243)</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>19</b>	<b>(221)</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>1 357 \$</b>	<b>290 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>(74) \$</b>	<b>2 236 \$</b>
30 avr.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 336 \$	232 \$	496 \$	(141) \$	1 923 \$
2016	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	(27)	5	12	78	68
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	1 309 \$	237 \$	508 \$	(63) \$	1 991 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

# Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2016.

## Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

**Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises** offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Produits</b>					
Services bancaires personnels	1 771 \$	1 836 \$	1 713 \$	3 607 \$	3 462 \$
Services bancaires aux entreprises	447	453	423	900	848
Divers	7	307	14	314	30
<b>Total des produits</b>	<b>2 225</b>	<b>2 596</b>	<b>2 150</b>	<b>4 821</b>	<b>4 340</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	196	205	199	401	362
Charges autres que d'intérêts	1 149	1 129	1 105	2 278	2 202
Résultat avant impôt sur le résultat	880	1 262	846	2 142	1 776
Impôt sur le résultat	233	309	194	542	440
<b>Résultat net</b>	<b>647 \$</b>	<b>953 \$</b>	<b>652 \$</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>1 336 \$</b>
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	647 \$	953 \$	652 \$	1 600 \$	1 336 \$
Coefficient d'efficacité	51,6 %	43,5 %	51,4 %	47,2 %	50,7 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	47,8 %	67,0 %	51,9 %	57,7 %	52,3 %
Charge au titre du capital économique <sup>2</sup> (b)	(131) \$	(138) \$	(122) \$	(269) \$	(249) \$
Profit économique <sup>2</sup> (a+b)	516 \$	815 \$	530 \$	1 331 \$	1 087 \$
Équivalents temps plein	20 715	20 494	20 833	20 715	20 833

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 647 M\$, en baisse de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Le résultat net a diminué de 306 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des produits. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2017 s'est établi à 1,6 G\$, en hausse de 264 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de l'augmentation des produits, qui comprenaient le profit susmentionné, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

### Produits

Les produits se sont accrus de 75 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont augmenté de 58 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges et du fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 24 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 7 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont connu une baisse de 371 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont baissé de 65 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre moins élevé de jours durant le trimestre et à la baisse des honoraires, en partie neutralisé par la croissance des volumes.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont baissé de 6 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre moins élevé de jours durant le trimestre, en partie contrebalancé par la hausse des honoraires et la croissance des volumes.

Les produits Divers ont diminué de 300 M\$, car les résultats du trimestre précédent comprenaient le profit susmentionné.

Pour le semestre clos le 30 avril 2017, les produits se sont accrus de 481 M\$, ou 11 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Services bancaires personnels ont augmenté de 145 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges et du fait que la période considérée comptait un jour de moins.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 52 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont augmenté de 284 M\$, en raison surtout du profit susmentionné.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La diminution de 3 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent est surtout attribuable à la baisse des faillites, en partie contrebalancée par une hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit.

La diminution de 9 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à celle du trimestre précédent est surtout attribuable à la baisse des radiations et une hausse des recouvrements dans les portefeuilles de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2017 a augmenté de 39 M\$ comparativement à la période correspondante de 2016, en raison principalement de la hausse des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit et de prêts personnels.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 44 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 20 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris l'expérience client et les innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 76 M\$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris l'expérience client et les innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

### Impôt sur le résultat

L'augmentation de l'impôt sur le résultat de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement du fait que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance.

L'impôt sur le résultat a diminué de 76 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la baisse du résultat. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un taux d'imposition effectif plus bas à l'égard du profit susmentionné.

L'augmentation de 102 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2017 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par l'incidence du taux d'imposition effectif plus bas à l'égard du profit susmentionné. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient le recouvrement d'impôt susmentionné.

## Gestion des avoirs

**Gestion des avoirs** offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 600 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'American Century Investments (qui a été vendue en 2016).

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Produits</b>					
Courtage de détail	352 \$	352 \$	312 \$	704 \$	620 \$
Gestion d'actifs	207	194	179	401	360
Gestion privée de patrimoine	100	107	91	207	189
Divers	-	-	1	-	15
<b>Total des produits</b>	<b>659</b>	<b>653</b>	<b>583</b>	<b>1 312</b>	<b>1 184</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>461</b>	<b>469</b>	<b>432</b>	<b>930</b>	<b>871</b>
Résultat avant impôt sur le résultat	198	184	151	382	313
Impôt sur le résultat	44	51	38	95	81
<b>Résultat net</b>	<b>154 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>232 \$</b>
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	154 \$	133 \$	113 \$	287 \$	232 \$
Coefficient d'efficacité	70,0 %	71,7 %	74,0 %	70,8 %	73,5 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	43,8 %	35,1 %	18,6 %	39,2 %	18,9 %
Charge au titre du capital économique <sup>2</sup> (b)	(35) \$	(36) \$	(58) \$	(71) \$	(118) \$
Profit économique <sup>2</sup> (a+b)	119 \$	97 \$	55 \$	216 \$	114 \$
Équivalents temps plein	4 307	4 270	4 354	4 307	4 354

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 154 M\$, en hausse de 41 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 21 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse de l'impôt sur le résultat, de la diminution des charges autres que d'intérêts et de l'augmentation des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2017 s'est établi à 287 M\$, en hausse de 55 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

## Produits

Les produits se sont accrus de 76 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 40 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion et des biens administrés.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 28 M\$, en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont augmenté de 9 M\$ en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion.

Les produits ont connu une hausse de 6 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 13 M\$, en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, et les profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage dans divers fonds communs de placement et fonds institutionnels.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont diminué de 7 M\$, car les résultats du trimestre précédent incluaient des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust).

Pour le semestre clos le 30 avril 2017, les produits se sont accrus de 128 M\$, ou 11 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 84 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde découlant de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion et des biens administrés, et de la croissance des produits tirés des commissions stimulées par une hausse du volume transactionnel et des émissions de titres de participation et de titres de créance.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 41 M\$, en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 18 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion et la hausse des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Les produits Divers ont diminué de 15 M\$, car nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées après l'annonce de la vente d'ACI en décembre 2015.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 29 M\$, ou 7 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 8 M\$, ou 2 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 59 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires.

## Impôt sur le résultat

L'augmentation de 6 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôt au cours du trimestre considéré.

La diminution de l'impôt sur le résultat de 7 M\$ par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par le recouvrement d'impôt susmentionné.

L'augmentation de 14 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par le recouvrement d'impôt susmentionné.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Produits</b>					
Marchés CIBC, réseau mondial	407 \$	531 \$	469 \$	938 \$	860 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	326	335	296	661	582
Divers	-	11	(15)	11	(9)
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>733</b>	<b>877</b>	<b>750</b>	<b>1 610</b>	<b>1 433</b>
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(5)	2	81	(3)	106
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>363</b>	<b>382</b>	<b>351</b>	<b>745</b>	<b>695</b>
Résultat avant impôt sur le résultat	375	493	318	868	632
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	83	122	66	205	136
<b>Résultat net</b>	<b>292 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>496 \$</b>
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	292 \$	371 \$	252 \$	663 \$	496 \$
Coefficient d'efficacité <sup>2</sup>	49,5 %	43,6 %	46,9 %	46,3 %	48,5 %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	35,1 %	41,9 %	27,7 %	38,6 %	28,9 %
Charge au titre du capital économique <sup>3</sup> (b)	(81) \$	(86) \$	(89) \$	(167) \$	(167) \$
Profit économique <sup>3</sup> (a+b)	211 \$	285 \$	163 \$	496 \$	329 \$
Équivalents temps plein	1 325	1 301	1 304	1 325	1 304

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 123 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (118 M\$ au 31 janvier 2017 et 120 M\$ au 30 avril 2016) et de 241 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2017 (235 M\$ au 30 avril 2016). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 292 M\$, en hausse de 40 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la diminution des produits.

Le résultat net a diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2017 s'est établi à 663 M\$, en hausse de 167 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de l'augmentation des produits et une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période correspondante de 2016, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont diminué de 17 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont reculé de 62 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt et de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 30 M\$, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement et des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par la baisse des activités de souscription de titres de créance.

Les produits Divers ont augmenté de 15 M\$, en raison surtout de pertes moins élevées de négociation évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises et de profits tirés de nos activités en voie de liquidation contre des pertes subies au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont connu une baisse de 144 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre précédent.

La diminution de 124 M\$ des produits de Marchés CIBC, réseau mondial résulte principalement du ralentissement des activités de négociation de dérivés sur actions, de taux d'intérêt, de marchandises et de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 9 M\$, en raison surtout de la baisse des produits provenant des Services financiers aux entreprises, de la souscription de titres de créance et de titres de participation et des activités de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par la hausse des profits du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont diminué de 11 M\$, en raison surtout de la diminution des profits tirés de nos activités en voie de liquidation.

Pour le semestre clos le 30 avril 2017, les produits se sont accrus de 117 M\$, ou 12 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 78 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation des dérivés sur actions et de marchandises, et des activités de financement dans les marchés mondiaux, en partie contrebalancées par la baisse produits tirés de la négociation de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 79 M\$, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement, de la hausse des produits de Services financiers aux entreprises, des activités de souscription de titres de créance, et des activités de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par la baisse des produits tirés de services-conseils.

Les produits Divers ont augmenté de 20 M\$, en raison surtout de profits tirés de nos activités en voie de liquidation contre des pertes subies au cours de la période correspondante de 2016.

## Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances

Les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 5 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances respectivement de 81 M\$ et 2 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz.

Les résultats du semestre clos le 30 avril 2017 comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 3 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 106 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 12 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 19 M\$, ou 5 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 50 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2016, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

## Impôt sur le résultat

L'augmentation de 17 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique surtout par la hausse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

La diminution de 39 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre précédent s'explique surtout par la baisse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

L'augmentation de 69 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 s'explique essentiellement par la hausse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

## Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 av. 2017	31 janv. 2017	30 av. 2016	30 av. 2017	30 av. 2016
Produits					
Services bancaires internationaux	178 \$	179 \$	175 \$	357 \$	370 \$
Divers	(97)	(96)	(27)	(193)	(109)
Total des produits <sup>2</sup>	81	83	148	164	261
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(12)	5	44	(7)	118
Charges autres que d'intérêts	302	294	354	596	638
Perte avant impôt sur le résultat	(209)	(216)	(250)	(425)	(495)
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	(166)	(166)	(174)	(332)	(354)
Perte nette	(43) \$	(50) \$	(76) \$	(93) \$	(141) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	5 \$	10 \$	10 \$
Actionnaires	(48)	(55)	(81)	(103)	(151)
Équivalents temps plein	17 097	16 951	16 889	17 097	16 889

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 2 de la section Marchés des capitaux.

## Aperçu financier

La perte nette du trimestre s'est établie à 43 M\$, contre une perte nette de 76 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de la diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la diminution des produits.

La perte nette a diminué de 7 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre précédent, en partie contrebalancées par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la diminution des produits.

La perte nette du semestre clos le 30 avril 2017 s'est établie à 93 M\$, contre une perte nette de 141 M\$ à la période correspondante de 2016, en raison surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période correspondante de 2016, et de la diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la diminution des produits.

## Produits

Les produits ont reculé de 67 M\$, ou 45 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 3 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont diminué de 70 M\$, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent une baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont connu une baisse de 2 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux et les autres produits étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2017, les produits ont diminué de 97 M\$, ou 37 %, en comparaison de la période correspondante de 2016.

La diminution de 13 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits Divers ont diminué de 300 M\$, car les résultats du trimestre précédent comprenaient le profit susmentionné. Les résultats du trimestre considéré comprennent une baisse des produits de trésorerie.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 12 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 44 M\$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de la provision collective au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, présentée à titre d'élément d'importance.

Les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 12 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 5 M\$ au cours du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse plus importante de la provision collective et des pertes moins élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

Les résultats du semestre clos le 30 avril 2017 comprennent une reprise sur la provision pour pertes sur créances de 7 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 118 M\$ au cours de la période correspondante de 2016, étant donné que les résultats de la période correspondante l'an dernier comprenaient des augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

## Charges autres que d'intérêts

La diminution des charges autres que d'intérêts de 52 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'expliquent essentiellement du fait que les résultats comprenaient des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration relativement à l'acquisition de PrivateBank, présentés à titre d'élément d'importance, et l'augmentation des dépenses liées aux autres initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 8 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques susmentionnées.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2017 ont diminué de 42 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Les résultats de la période correspondante de 2016 comprenaient les provisions constituées pour les procédures judiciaires susmentionnées, alors que les résultats de la période considérée comprennent une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration susmentionnés.

## Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes moins élevées.

L'économie d'impôt était comparable à celle du trimestre précédent.

L'économie d'impôt pour le semestre clos le 30 avril 2017 a diminué de 22 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, étant donné que les résultats de la période correspondante il y a un an comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présentés à titre d'éléments d'importance.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 403 \$	14 165 \$
Valeurs mobilières	96 069	87 423
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	43 842	33 810
Prêts et acceptations, nets de la provision	330 752	319 781
Dérivés	25 612	27 762
Autres actifs	17 913	18 416
	<b>528 591 \$</b>	<b>501 357 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	413 128 \$	395 647 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	38 955	24 550
Dérivés	24 345	28 807
Autres passifs	22 982	25 314
Titres secondaires	3 305	3 366
Capitaux propres	25 876	23 673
	<b>528 591 \$</b>	<b>501 357 \$</b>

### Actif

Au 31 avril 2017, le total de l'actif avait augmenté de 27,2 G\$, ou 5 %, en comparaison du 31 octobre 2016. Environ 2 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 238 M\$, ou 2 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 8,6 G\$, ou 10 %, en raison surtout de la hausse de valeurs du compte de négociation, en partie contrebalancée par une diminution des valeurs disponibles à la vente, surtout des titres de créance du gouvernement du Canada.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 10,0 G\$, ou 30 %, en raison principalement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 11,0 G\$, ou 3 %, en raison d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels.

Les dérivés ont diminué de 2,2 G\$, ou 8 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont diminué de 503 M\$, ou 3 %, en raison surtout de la baisse des biens donnés en garantie sur dérivés.

### Passif

Au 30 avril 2017, le total du passif avait augmenté de 25,0 G\$, ou 5 %, en comparaison du 31 octobre 2016. Environ 2 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 17,5 G\$, ou 4 %, en raison surtout de l'augmentation du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 14,4 G\$, ou 59 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 4,5 G\$, ou 15 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres passifs ont diminué de 2,3 G\$, ou 9 %, en raison surtout d'une baisse des acceptations, en partie contrebalancée par la hausse des biens reçus en garantie sur dérivés.

### Capitaux propres

Au 30 avril 2017, l'augmentation des capitaux propres de 2,2 G\$, ou 9 %, par rapport au 31 octobre 2016, était surtout imputable à la hausse nette des résultats non distribués et à l'émission d'actions découlant de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés.

## Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 29 à 38 du Rapport annuel 2016.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

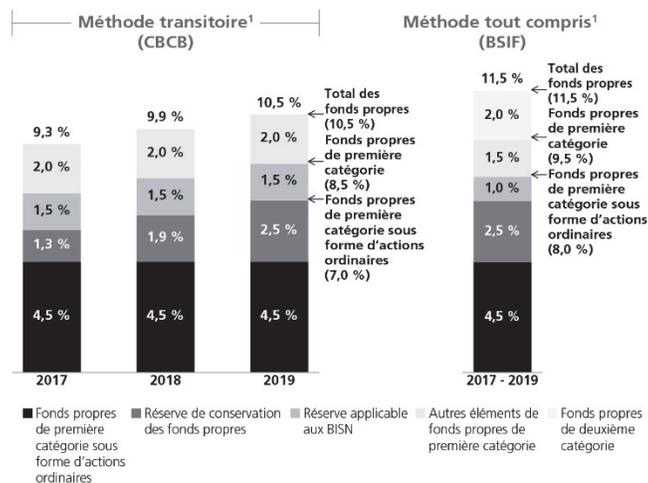
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, majorés d'une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8,0 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. De plus, en vigueur depuis le premier trimestre de 2017, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans certains autres États où il y a une exposition au risque de crédit du secteur privé<sup>1</sup>.

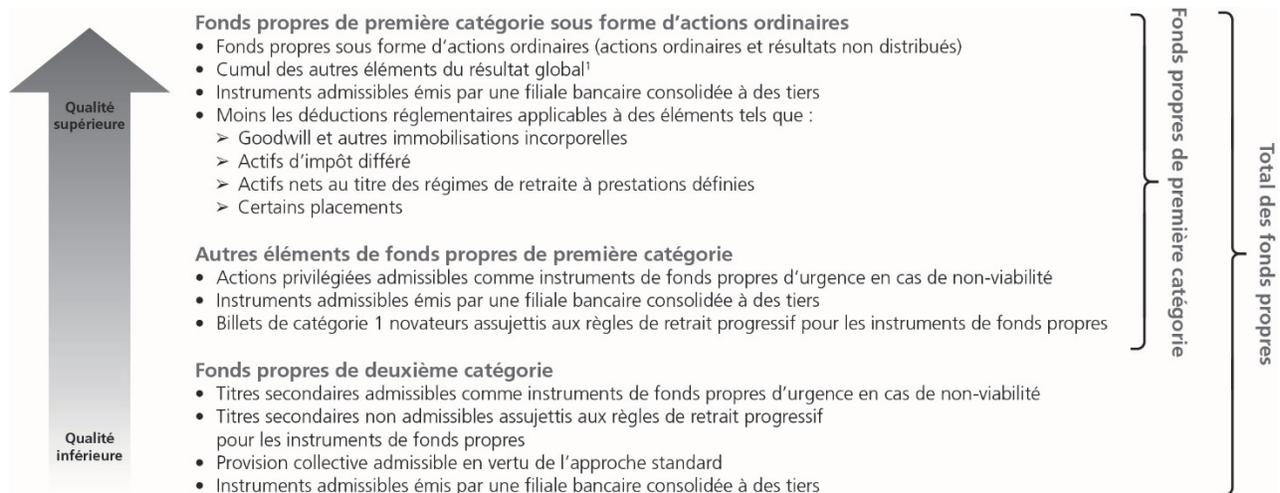
Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, ce qui est conforme à la méthode de consolidation appliquée à nos états financiers décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2016, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



1) Une réserve anticyclique de fonds propres s'applique également, mais elle était négligeable pour la CIBC au 30 avril 2017.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

## Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	22 141 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	24 076	22 596
Total des fonds propres	27 402	25 949
APR <sup>1</sup>	179 346	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,4 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,4 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	14,9 %
<b>Méthode tout compris</b>		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	21 356 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	23 624	21 666
Total des fonds propres	26 977	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	175 431	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	175 431	169 322
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1</sup>	175 431	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,2 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,5 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	14,8 %

1) Selon la méthode tout compris, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existe trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC. Les APR (méthode tout compris) pour le deuxième trimestre de 2017 comprennent un ajustement relatif au plancher de fonds propres. Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres calculée selon Bâle I à celle calculée selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et le plancher selon Bâle I est ajoutée aux APR.

### Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 30 avril 2017, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,9 % par rapport à celui du 31 octobre 2016. L'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a été contrebalancée par l'incidence de la hausse des APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes) et à l'émission d'actions découlant de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 6,4 G\$ entre le 31 octobre 2016 et le 30 avril 2017, du fait surtout de la hausse des expositions, des migrations du portefeuille, de l'ajustement relatif au plancher de fonds propres selon Bâle I et des variations nettes des taux de change, en partie contrebalancés par la mise à jour des méthodes de calcul des fonds propres.

## Variations des fonds propres réglementaires

Les changements apportés aux fonds propres réglementaires (méthode tout compris) en vertu de Bâle III entre le 31 octobre 2016 et le 30 avril 2017 sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars	
Solde au 31 octobre 2016	25 083 \$
Émission d'actions ordinaires	131
Résultat net applicable aux actionnaires	2 447
Dividendes des actions ordinaires et des actions privilégiées	(1 020)
Actions émises en remplacement de dividendes en espèces	361
Variation des soldes du cumul des autres éléments du résultat global compris dans les fonds propres réglementaires	
Écart de change, montant net	250
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(35)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	23
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	61
Variation de l'insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	41
Variation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(53)
Divers, y compris la variation des ajustements réglementaires	(312)
Solde au 30 avril 2017	26 977 \$

## Variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Les tableaux suivants présentent les variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris) relativement aux risques de crédit et de marché et au risque opérationnel du 31 octobre 2016 au 30 avril 2017.

### Risque de crédit

En millions de dollars

	Risque de crédit	Tranche associée au risque de crédit de contrepartie <sup>1</sup>
Solde au 31 octobre 2016	143 075 \$	8 861 \$
Taille du portefeuille <sup>2</sup>	4 057	1 020
Qualité du portefeuille <sup>3</sup>	(1 441)	(454)
Mises à jour du modèle <sup>4</sup>	(1 891)	(37)
Méthode et politique <sup>5</sup>	777	361
Variations des taux de change	753	75
Divers	(1 406)	271
Solde au 30 avril 2017 <sup>6</sup>	143 924 \$	10 097 \$

1) Comprend les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) A trait à la hausse/baisse nette des expositions sous-jacentes.

3) A trait aux variations des facteurs d'atténuation des risques de crédit et de la qualité du crédit des emprunteurs / des contreparties.

4) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

5) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

6) Comprend un montant de 3 655 M\$ au titre de l'APR incluant les REC aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires relativement aux dérivés de gré à gré bilatéraux.

L'augmentation des APR liés au risque de crédit reflète essentiellement la croissance interne dans l'ensemble de nos activités tout au long de l'exercice. La diminution de la qualité du portefeuille reflète l'incidence des mises à niveau des portefeuilles au cours de l'exercice. Les mises à jour du modèle comprennent des améliorations et des mises à jour normales de nos modèles et paramètres sous-jacents fondés sur la notation interne avancée. L'augmentation de la catégorie Méthode et politique a trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur, y compris les changements apportés aux méthodes de calcul des fonds propres dans les portefeuilles de la CIBC.

### Risque de marché

En millions de dollars

Solde au 31 octobre 2016	4 175 \$
Variations des niveaux de risque <sup>1</sup>	2 127
Mises à jour du modèle <sup>2</sup>	(23)
Méthode et politique <sup>3</sup>	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de change	44
Divers	-
Solde au 30 avril 2017	6 323 \$

1) A trait aux variations des positions ouvertes et des données du marché.

2) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

3) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

La hausse globale de l'APR reflétant le risque de marché découle surtout de la variation des niveaux de risque, qui comprend les variations des positions ouvertes et des taux du marché ayant une incidence sur ces positions.

### Risque opérationnel

En millions de dollars

Solde au 31 octobre 2016	21 746 \$
Variations des niveaux de risque <sup>1</sup>	706
Méthode et politique <sup>2</sup>	-
Acquisitions et cessions	-
Solde au 30 avril 2017	22 452 \$

1) A trait aux variations des pertes et aux changements survenus dans l'environnement de l'entreprise et dans les facteurs liés au contrôle interne.

2) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

Selon l'approche de mesure avancée, la variation des niveaux de risque reflète les variations des pertes ainsi que les changements survenus dans l'environnement de l'entreprise, dans les facteurs liés au contrôle interne et dans le résultat brut, tel qu'il est décrit par le CBCB. Les mises à jour de la méthode et de la politique reflètent les changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

### Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 34 du Rapport annuel 2016), propositions qui sont en constante évolution.

En décembre 2016, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, qui est en vigueur depuis le premier trimestre de 2017.

En mars 2017, le CBCB a publié un document consultatif se penchant sur l'identification et la gestion du risque d'intervention, assorti d'un échéancier de mise en œuvre au plus tard à la fin de 2019. Le risque d'intervention s'entend du risque qu'une banque offre un soutien financier à une entité non consolidée si elle se trouvait en difficulté financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'obligations contractuelles ou de liens sous forme de participations. Ces lignes directrices visent surtout les entités non consolidées, dont les conduits de titrisation, les entités émettrices structurées d'investissement et les fonds du marché monétaire.

La CIBC continuera de suivre les développements touchant les exigences de fonds propres fondées sur le risque et de s'y préparer.

### Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur cessions temporaires de titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>			
Fonds propres de première catégorie	A	24 076 \$	22 596 \$
Expositions du ratio de levier	B	572 441	546 136
Ratio de levier	A/B	4,2 %	4,1 %
<b>Méthode tout compris</b>			
Fonds propres de première catégorie	C	23 624 \$	21 666 \$
Expositions du ratio de levier	D	572 104	545 480
Ratio de levier	C/D	4,1 %	4,0 %

### Ratio de levier – Méthode tout compris

Au 30 avril 2017, le ratio de levier a augmenté de 0,1 % par rapport à celui du 31 octobre 2016, en raison d'une augmentation des fonds propres de première catégorie, laquelle a été en partie neutralisée par la hausse des expositions du ratio de levier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie découle principalement de la hausse des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, comme expliqué dans la section Fonds propres réglementaires. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des expositions au bilan et des expositions sur cessions temporaires de titres.

### Proposition de révisions au ratio de levier

Les révisions proposées par le CBCB sont présentées à la page 35 du Rapport annuel 2016 et devraient être finalisées en vue de leur mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En avril 2017, le BSIF a publié sa ligne directrice confirmant ses prévisions quant à la mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB, qui devra être faite d'ici le quatrième trimestre de 2018.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework*, une norme qui définit la deuxième phase du projet. La norme comprend des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles obligations d'information, et la consolidation dans le troisième pilier de toutes les obligations d'information du CBCB. Le CBCB a également lancé une troisième phase de sa revue du troisième pilier. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la deuxième et à la troisième phase.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

### Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale (BISM)

En mars 2017, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Global Systemically Important Banks - Revised Assessment Framework*, qui propose des révisions du cadre d'évaluation pour les BISM avec comme objectif d'aborder les nouveaux aspects du risque systémique ne faisant pas partie du cadre actuel. Les propositions comprennent de nouveaux indicateurs définissant les BISM ainsi que des changements apportés aux définitions et à la pondération éventuelle des indicateurs actuels. La version modifiée de la méthode d'évaluation devrait être finalisée en 2017 et entrer en vigueur pour l'évaluation des BISM de 2019.

## Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le gouvernement du Canada a adopté des mesures législatives permettant la mise en œuvre d'un régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN), et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes à l'intention des BISN. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Les actions et passifs admissibles prédéfinis des BISN peuvent être convertis en actions ordinaires, et la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) définira les modalités d'une conversion, y compris son échéancier. Les règles ne s'appliqueraient pas de manière rétroactive aux éléments de passif en circulation à la date de mise en œuvre. De plus, le BSIF établira des exigences de capacité additionnelle d'absorption des pertes pour les BISN, qui sera composée de fonds propres réglementaires et de titres de créance faisant l'objet d'une conversion conformément à ce cadre.

Des précisions supplémentaires sur la mise en œuvre, la portée et l'échéancier devraient suivre par voie de règlements et de lignes directrices.

## Activités importantes de gestion du capital

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 10 mars 2017, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 13 mars 2018. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de cette offre.

### Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime)

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 1 746 802 actions ordinaires pour une contrepartie de 191 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 et 3 301 216 actions ordinaires pour une contrepartie de 362 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2017.

### Dividendes

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,24 \$ à 1,27 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

### Titres secondaires

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (19 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2085.

### Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2017	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 3</sup></b>				
Débentures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débentures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
<b>Total</b>		<b>3 000 \$</b>		<b>800 000 000</b>

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débentures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 67 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2017. Tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part d'un gouvernement fédéral ou provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements requièrent généralement l'utilisation d'entités structurées, qui sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 38 et 39 du Rapport annuel 2016 ainsi qu'à la note 6 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2016.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédant et de plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC au Canada. Au 30 avril 2017, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 5,5 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2016).

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 9 M\$ au deuxième trimestre de 2017 (11 M\$ pour le trimestre précédent et 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Les honoraires pour le semestre clos le 30 avril 2017 se sont élevés à 20 M\$ (17 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 30 avril 2017, le montant obtenu par voie de financement pour les divers actifs de nos fonds multicédants atteignait 4,9 G\$ (5,4 G\$ au 31 octobre 2016). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,4 an (1,5 an au 31 octobre 2016). Nous détenons du papier commercial totalisant 7 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 7,0 G\$ (7,2 G\$ au 31 octobre 2016). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2016) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 700 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 130 M\$ (130 M\$ au 31 octobre 2016). Au 30 avril 2017, nous avons financé 97 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à nos arrangements hors bilan avec des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Fonds monocédant et fonds multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	Entités émettrices structurées – activités en voie de liquidation <sup>1</sup>	Divers <sup>2</sup>
<b>Actifs au bilan à leur valeur comptable<sup>3</sup></b>				
Valeurs du compte de négociation	7 \$	135 \$	3 \$	403 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2 196	-	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	96	-
Prêts	97	1 577	179	-
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	1	-	4
Dérivés <sup>4</sup>	-	-	-	-
	<b>104 \$</b>	<b>3 909 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>407 \$</b>
31 octobre 2016	113 \$	4 647 \$	910 \$	448 \$
<b>Passifs au bilan à leur valeur comptable<sup>3</sup></b>				
Dépôts	- \$	- \$	- \$	1 648 \$
Dérivés <sup>4</sup>	-	-	162	6
	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>162 \$</b>	<b>1 654 \$</b>
31 octobre 2016	- \$	- \$	174 \$	1 664 \$
<b>Risque maximal de perte, net des couvertures</b>				
Placements et prêts	104 \$	3 909 \$	278 \$	407 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes liées à la juste valeur	-	-	38	-
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	5 028 <sup>5</sup>	1 266	14	75
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(205)	(381)
	<b>5 132 \$</b>	<b>5 175 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>101 \$</b>
31 octobre 2016	5 613 \$	6 045 \$	409 \$	121 \$

1) Comprennent les entités émettrices de titres adossés à des créances (TAC) avec flux groupés structurées par la CIBC et les entités émettrices structurées par des tiers.

2) Comprennent les structures de placement sans transformation, une fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux, CIBC Capital Trust et les fonds de placement gérés par la CIBC.

3) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.

4) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

5) Compte non tenu d'un montant additionnel de 2,0 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2016) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 7 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 75 du Rapport annuel 2016.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, y compris la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil d'administration (le conseil) sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

### Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient. La CIBC a contracté une assurance contre les cyberrisques afin de réduire les pertes liées aux cyberincidents.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'exams du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les logiciels malveillants, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces, les exigences réglementaires en évolution et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin d'atténuer les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

### Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les entreprises numériques perturbatrices exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'employant à réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

### **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants qui augmentent l'incertitude dans les marchés financiers mondiaux. Ces facteurs comprennent les tensions entre les États-Unis et la Corée du Nord, le contexte instable en Syrie et l'incertitude qui règne en Europe dans le sillage du Brexit. Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

La nouvelle administration aux États-Unis continue de soulever des incertitudes à l'égard des politiques économiques qui pourraient encourager l'activité économique au Canada ou lui nuire. Les risques de perte seraient associés à un protectionnisme accru qui élimine l'exonération de la taxe sur les produits et les services en provenance du Canada, ainsi que l'intensification de la concurrence en ce qui concerne les investissements des entreprises si les États-Unis diminuaient l'impôt à payer par les sociétés et assouplissaient la réglementation. Il pourrait aussi y avoir des retombées positives pour le Canada si la croissance économique américaine se ravivait par suite de la mise en place de mesures de relance budgétaire. Nous surveillerons l'évolution des politiques à mesure qu'elles se préciseront.

### **Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien**

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché du logement canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Bien que les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, des inquiétudes persistent quant au fait qu'un choc externe, comme une montée du taux de chômage, pourrait nuire à la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et pourrait entraîner des correctifs sur le marché du logement, ce qui pourrait donner lieu à des pertes sur créances pour les banques. Afin d'atténuer le risque lié au marché du logement, le gouvernement du Canada a présenté des changements réglementaires et a annoncé une consultation publique à l'égard d'autres mesures. Les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont adopté des mesures visant à ralentir le marché de l'habitation respectivement dans la région du Grand Vancouver et du Grand Toronto. Pour plus de précisions, voir la section Expositions au crédit personnel garanti – immobilier.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché du logement, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable, selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient.

### **Risque lié aux acquisitions**

La CIBC cherche à effectuer des acquisitions qui s'harmonisent avec ses stratégies, son intérêt à l'égard du risque et ses objectifs financiers. La capacité de réaliser ces stratégies pour intégrer des acquisitions et la capacité d'anticiper et de gérer les risques qui leur sont associés sont assujetties à certains facteurs. Ces facteurs comprennent notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires en temps opportun et à des conditions favorables, la capacité de garder les clients et les membres clés du personnel, la réalisation de synergies et d'efficacités, la capacité de contrôler les coûts d'intégration et d'acquisition et les variations de la conjoncture économique générale.

Bien que bon nombre de facteurs soient indépendants de la volonté de la CIBC, leur incidence est en partie atténuée au moyen d'un contrôle préalable approfondi avant la conclusion de la transaction, de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'intégration appropriés et d'un suivi du rendement après l'acquisition. Cependant, les acquisitions comportent des incertitudes inhérentes, et nous ne sommes pas en mesure de déterminer tous les événements, les faits et les circonstances éventuels qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités et la performance financière de la CIBC.

### **Prix des marchandises**

Bien que les prix des marchandises continuent de fluctuer, leur niveau actuel laisse croire qu'ils ont passé leur creux cyclique. Le prix du pétrole s'est redressé, les producteurs semblant progresser vers une entente afin de prolonger l'initiative menée par l'OPEC visant à réduire la production de pétrole. Le prix de plusieurs métaux de base continue d'augmenter grâce à un resserrement de l'offre sur les marchés mondiaux.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous avons appliqué les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si la tendance à la hausse du chômage se poursuit.

### **Risque lié aux politiques économiques en Chine**

Même si les objectifs trimestriels établis par le gouvernement ont été atteints, l'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance relativement plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation. À la fin de 2016, la Banque populaire de Chine a mis en place une série de mesures de contrôle des capitaux visant à ralentir les sorties de capitaux. Outre les restrictions visant les acquisitions et les investissements d'entreprises à l'étranger, les règles limitent les achats individuels de devises étrangères, ce qui pourrait avoir des conséquences pour les villes canadiennes telles que Vancouver et Toronto, où les acheteurs étrangers ont contribué à faire grimper le prix des maisons.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

### **Lutte contre le blanchiment d'argent**

Reconnaissant la menace que représentent le blanchiment d'argent, les activités de financement du terrorisme et les autres crimes connexes pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter contre ces activités illégales. Les gouvernements et les organismes de réglementation ont adopté plusieurs lois et règlements à l'échelle mondiale. En tant que possibles intermédiaires dans des activités illégales, les institutions financières ont l'importante responsabilité d'atténuer les risques liés à ces activités.

La CIBC s'engage à se conformer à toutes les exigences réglementaires concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Pour ce faire, la CIBC a mis en œuvre des procédures visant à s'assurer que les obligations réglementaires pertinentes relatives à la communication des opérations en espèces, des transferts électroniques de fonds et des transferts transfrontaliers d'argent et d'instruments monétaires importants sont respectées dans chaque pays. De plus, chaque année, tous les employés sont tenus de suivre la formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes offerte par la CIBC.

### **Risques environnementaux et pandémies**

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 30 avril 2017 :

	Banque CIBC			
				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courtage de détail</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de crédit</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services bancaires d'investissement</li> <li>Portefeuilles de placement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 14)</li> </ul>
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 289 175 Dépôts moyens 199 390	(en millions de dollars) Actif moyen 3 885 Dépôts moyens 10 925	(en millions de dollars) Actif moyen 166 759 Dépôts moyens 28 351	(en millions de dollars) Actif moyen 68 280 Dépôts moyens 179 959
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars) Risque de crédit 82 234 Risque de marché - Risque opérationnel 9 349	(en millions de dollars) Risque de crédit 459 Risque de marché - Risque opérationnel 3 047	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>1</sup> 44 273 Risque de marché 5 717 Risque opérationnel 8 904	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>2</sup> 16 958 Risque de marché 606 Risque opérationnel 1 152 Ajustement relatif au plancher de fonds propres <sup>3</sup> 2 732
Capital économique <sup>4</sup>	(%) Proportion du total de la CIBC 40 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 75 Risque de marché 16 Risques opérationnel/stratégique 9	(%) Proportion du total de la CIBC 10 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 3 Risque de marché 4 Risques opérationnel/stratégique 93	(%) Proportion du total de la CIBC 24 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 71 Risque de marché 8 Risques opérationnel/stratégique 21	(%) Proportion du total de la CIBC 26 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 23 Risque de marché 10 Risques opérationnel/stratégique 67
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 9 541 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 556 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres calculée selon Bâle I à celle calculée selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et le plancher selon Bâle I est ajoutée aux APR.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

5) Comprend le risque d'investissement.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts de Marchés des capitaux. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	127 094 \$	127 577 \$
Engagements non utilisés	46 522	42 526
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	107 651	86 384
Divers – hors bilan	81 342	81 210
Dérivés de gré à gré	21 165	18 587
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	383 774	356 284
Moins : garanties au titre des mises en pension de titres	95 043	76 263
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	288 731	280 021
<b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	243 485	232 848
Engagements non utilisés	68 254	67 541
Divers – hors bilan	336	351
ECD du portefeuille de détail, montant brut	312 075	300 740
Portefeuilles normalisés	14 358	14 122
Expositions liées à la titrisation	12 546	18 863
ECD, montant brut	722 753 \$	690 009 \$
ECD, montant net	627 710 \$	613 746 \$

### Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 71 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon Standard & Poor's Ratings Services (S&P) / Moody's Investors Service, Inc. (Moody's)).

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	3 393 \$	3 993 \$	376 \$	958 \$	8 720 \$
Secteur médian	1 346	2 156	33	247	3 782
Secteur en aval	348	181	75	12	616
Secteur intégré	173	1 177	437	927	2 714
Services pétroliers et gaziers	311	229	41	12	593
Distribution de produits pétroliers	645	274	72	15	1 006
	6 216 \$	8 010 \$	1 034 \$	2 171 \$	17 431 \$
31 octobre 2016	6 873 \$	7 825 \$	963 \$	1 994 \$	17 655 \$

### Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2017, des prêts de respectivement 155 M\$ et 188 M\$ (68 M\$ et 126 M\$ respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2016) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

## Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2017	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires <sup>1</sup>		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>2</sup>	<b>44,6 \$</b>	<b>47 %</b>	<b>49,5 \$</b>	<b>53 %</b>	<b>10,8 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>44,6 \$</b>	<b>43 %</b>	<b>60,3 \$</b>	<b>57 %</b>
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	<b>16,0</b>	<b>39</b>	<b>25,1</b>	<b>61</b>	<b>4,3</b>	<b>100</b>	<b>16,0</b>	<b>35</b>	<b>29,4</b>	<b>65</b>
Alberta	<b>16,2</b>	<b>63</b>	<b>9,4</b>	<b>37</b>	<b>2,7</b>	<b>100</b>	<b>16,2</b>	<b>57</b>	<b>12,1</b>	<b>43</b>
Québec	<b>7,5</b>	<b>55</b>	<b>6,2</b>	<b>45</b>	<b>1,5</b>	<b>100</b>	<b>7,5</b>	<b>49</b>	<b>7,7</b>	<b>51</b>
Provinces des Prairies / du Centre	<b>4,9</b>	<b>65</b>	<b>2,6</b>	<b>35</b>	<b>0,9</b>	<b>100</b>	<b>4,9</b>	<b>58</b>	<b>3,5</b>	<b>42</b>
Provinces de l'Atlantique	<b>5,4</b>	<b>64</b>	<b>3,0</b>	<b>36</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>	<b>5,4</b>	<b>59</b>	<b>3,8</b>	<b>41</b>
Portefeuille canadien <sup>4,5</sup>	<b>94,6</b>	<b>50</b>	<b>95,8</b>	<b>50</b>	<b>21,0</b>	<b>100</b>	<b>94,6</b>	<b>45</b>	<b>116,8</b>	<b>55</b>
Portefeuille international <sup>4</sup>	-	-	<b>2,5</b>	<b>100</b>	-	-	-	-	<b>2,5</b>	<b>100</b>
<b>Total des portefeuilles</b>	<b>94,6 \$</b>	<b>49 %</b>	<b>98,3 \$</b>	<b>51 %</b>	<b>21,0 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>94,6 \$</b>	<b>44 %</b>	<b>119,3 \$</b>	<b>56 %</b>
31 octobre 2016	97,4 \$	53 %	85,9 \$	47 %	20,3 \$	100 %	97,4 \$	48 %	106,2 \$	52 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

2) Comprend un montant de 21,9 G\$ (22,7 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 34,4 G\$ (28,3 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (5,8 G\$ au 31 octobre 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

3) Comprend un montant de 7,5 G\$ (7,8 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 18,9 G\$ (17,2 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,6 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Une tranche de 75 % (77 % au 31 octobre 2016) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada et à l'échelle internationale qui ont été montés au cours du trimestre et du semestre. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2017		31 janv. 2017		30 avr. 2016		30 avr. 2017		30 avr. 2016	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation
Ontario <sup>2</sup>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	64 %	68 %	64 %	69 %	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	64 %	69 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	<b>61</b>	<b>65</b>	59	63	59	64	<b>60</b>	<b>64</b>	60	64
Alberta	<b>68</b>	<b>73</b>	68	73	67	72	<b>68</b>	<b>73</b>	68	72
Québec	<b>68</b>	<b>72</b>	68	72	67	72	<b>68</b>	<b>72</b>	67	72
Provinces des Prairies / du Centre	<b>70</b>	<b>73</b>	69	74	69	73	<b>70</b>	<b>74</b>	69	73
Provinces de l'Atlantique	<b>73</b>	<b>73</b>	72	74	72	73	<b>72</b>	<b>74</b>	72	73
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	64 %	67 %	63 %	68 %	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	64 %	68 %
Portefeuille international <sup>4</sup>	<b>72 %</b>	<b>négl.</b>	72 %	négl.	71 %	négl.	<b>72 %</b>	<b>négl.</b>	71 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (62 % au 31 janvier 2017 et 62 % au 30 avril 2016) et à 62 % au cours du semestre clos le 30 avril 2017 (62 % au 30 avril 2016).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 58 % (56 % au 31 janvier 2017 et 58 % au 30 avril 2016) et à 57 % au cours du semestre clos le 30 avril 2017 (58 % au 30 avril 2016).

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
<b>30 avril 2017<sup>1,2</sup></b>	<b>56 %</b>	<b>55 %</b>
<b>31 octobre 2016<sup>1,2</sup></b>	<b>57 %</b>	<b>56 %</b>

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 30 avril 2017 et 31 octobre 2016 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 31 mars 2017 et 30 septembre 2016. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 51 % (53 % au 31 octobre 2016). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 48 % (46 % au 31 octobre 2016).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

*En fonction des paiements contractuels*

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>30 avril 2017</b>	- %	1 %	3 %	5 %	32 %	57 %	2 %	- %
31 octobre 2016	- %	- %	3 %	6 %	30 %	58 %	3 %	- %
Portefeuille international								
<b>30 avril 2017</b>	9 %	15 %	26 %	24 %	16 %	9 %	1 %	- %
31 octobre 2016	8 %	16 %	27 %	24 %	16 %	8 %	1 %	- %

*En fonction des paiements réels des clients*

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>30 avril 2017</b>	2 %	5 %	8 %	11 %	35 %	38 %	1 %	- %
31 octobre 2016	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	37 %	2 %	- %
Portefeuille international								
<b>30 avril 2017</b>	8 %	15 %	26 %	24 %	16 %	9 %	2 %	- %
31 octobre 2016	8 %	16 %	26 %	23 %	16 %	8 %	2 %	1 %

En juillet 2016, à la suite de la publication de sa ligne directrice B-20, le BSIF a envoyé une lettre à toutes les institutions financières sous réglementation fédérale réaffirmant ses attentes concernant la prudence dont ces institutions doivent faire preuve dans le cadre des activités de souscription de prêts hypothécaires à l'habitation.

En octobre 2016, le ministre des Finances a annoncé des mesures visant à renforcer le marché du logement. Ces mesures imposent des critères d'admissibilité, établis par le gouvernement, à une vaste gamme de prêts assurés et éliminent les échappatoires relatives à l'exemption de l'impôt sur le revenu des gains en capital découlant de la vente d'une résidence principale. Les intervenants du marché sont invités à participer à des consultations publiques sur le partage des risques pour les prêts hypothécaires assurés (c.-à-d. la répartition des pertes entre les banques et les assureurs).

En raison des changements réglementaires liés à l'assurance hypothécaire présentés au cours des dernières années, y compris les récentes mesures susmentionnées, et du changement dans le comportement des consommateurs par suite des mesures de resserrement à l'égard du ratio prêt valeur-élevée prises par le gouvernement, nous sommes d'avis que la portion des prêts hypothécaires assurés dans l'ensemble des prêts hypothécaires diminuera à un rythme accéléré.

En août 2016, une taxe de droits de mutation immobilière de 15 % a été imposée par le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant l'achat de biens immobiliers dans la région du Grand Vancouver et les régions avoisinantes pour les acheteurs étrangers. En avril 2017, le gouvernement de l'Ontario a instauré un certain nombre de règlements liés à l'habitation, y compris une taxe de 15 % imposée aux acheteurs étrangers de la région du Grand Toronto et des régions avoisinantes. Le marché immobilier résidentiel a quelque peu ralenti dans la région du Grand Vancouver depuis l'instauration de la nouvelle taxe, et l'incidence pourrait être la même pour la région du Grand Toronto. La CIBC continuera de surveiller de près les marchés de l'habitation et le rendement de ses portefeuilles de crédit dans ces deux régions, et elle prendra les mesures d'atténuation du risque qui s'imposent.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2017, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 22,1 G\$ (20,6 G\$ au 31 octobre 2016), et une tranche de 49 % de ces prêts (54 % au 31 octobre 2016) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,6 G\$ (0,7 G\$ au 31 octobre 2016) ou 0,7 % (0,8 % au 31 octobre 2016) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,4 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2016). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 79 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (auss appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2016.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2017		31 oct. 2016	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	8,33 \$	84,1 %	7,36 \$	82,8 %
De qualité inférieure	1,52	15,3	1,43	16,1
Liste de surveillance	0,02	0,2	0,03	0,3
Défaut	0,03	0,3	0,05	0,6
Sans note	0,01	0,1	0,02	0,2
	<b>9,91 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8,89 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le					
	30 avr. 2017			31 janv. 2017			30 avr. 2016			30 avr. 2017			30 avr. 2016		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>															
Solde au début de la période	704 \$	714 \$	1 418 \$	951 \$	707 \$	1 658 \$	688 \$	789 \$	1 477 \$	951 \$	707 \$	1 658 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	40	349	389	85	314	399	691	334	1 025	125	663	788	749	605	1 354
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(1)	(36)	(37)	(19)	(40)	(59)	(9)	(35)	(44)	(20)	(76)	(96)	(13)	(57)	(70)
Remboursements nets	(131)	(82)	(213)	(87)	(24)	(111)	(144)	(83)	(227)	(218)	(106)	(324)	(190)	(135)	(325)
Montants sortis du bilan	(28)	(230)	(258)	(46)	(234)	(280)	(37)	(229)	(266)	(74)	(464)	(538)	(49)	(426)	(475)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	(165)	-	(165)	-	-	-	(165)	-	(165)	-	-	-
Change et autres	20	14	34	(15)	(9)	(24)	(43)	(41)	(84)	5	5	10	(10)	(12)	(22)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>604 \$</b>	<b>729 \$</b>	<b>1 333 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>714 \$</b>	<b>1 418 \$</b>	<b>1 146 \$</b>	<b>735 \$</b>	<b>1 881 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>729 \$</b>	<b>1 333 \$</b>	<b>1 146 \$</b>	<b>735 \$</b>	<b>1 881 \$</b>
<b>Provision pour dépréciation<sup>1</sup></b>															
Solde au début de la période	213 \$	310 \$	523 \$	259 \$	313 \$	572 \$	349 \$	349 \$	698 \$	259 \$	313 \$	572 \$	313 \$	333 \$	646 \$
Montants sortis du bilan	(28)	(230)	(258)	(46)	(234)	(280)	(37)	(229)	(266)	(74)	(464)	(538)	(49)	(426)	(475)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	5	45	50	4	43	47	2	41	43	9	88	97	9	84	93
Montant passé en charges au compte de résultat	6	191	197	13	198	211	91	192	283	19	389	408	119	355	474
Intérêts courus sur prêts douteux	(4)	(2)	(6)	(6)	(2)	(8)	(3)	(2)	(5)	(10)	(4)	(14)	(7)	(4)	(11)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	7	11	18	(11)	(8)	(19)	(31)	(27)	(58)	(4)	3	(1)	(14)	(18)	(32)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>199 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>310 \$</b>	<b>523 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>695 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>695 \$</b>
<b>Prêts douteux, montant net</b>															
Solde au début de la période	491 \$	404 \$	895 \$	692 \$	394 \$	1 086 \$	339 \$	440 \$	779 \$	692 \$	394 \$	1 086 \$	346 \$	427 \$	773 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(100)	15	(85)	(247)	7	(240)	458	(54)	404	(347)	22	(325)	487	(25)	462
Variation nette de la provision	14	(15)	(1)	46	3	49	(22)	25	3	60	(12)	48	(58)	9	(49)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>405 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>491 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>895 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>411 \$</b>	<b>1 186 \$</b>	<b>405 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>411 \$</b>	<b>1 186 \$</b>
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,24 %			0,28 %			0,39 %			0,24 %			0,39 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

### Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Au 30 avril 2017, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 333 M\$, une diminution de 548 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à des prêts douteux bruts moins élevés dans le secteur du pétrole et du gaz et liés à CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancés par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants et une hausse dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 85 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du recul dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancé par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Environ 39 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels.

Environ 39 % des prêts douteux bruts se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux secteurs de l'immobilier et de la construction, ainsi qu'au secteur des services aux entreprises.

Le restant des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans le secteur du pétrole et du gaz.

### Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 524 M\$, en baisse de 171 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout du fait du recul dans le secteur du pétrole et du gaz, de la baisse liée à CIBC FirstCaribbean et de la diminution dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, en partie contrebalancées par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

La provision pour dépréciation était comparable à celle du trimestre précédent, l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants ayant été en partie contrebalancée par le recul dans le secteur du pétrole et du gaz.

## Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 34 % (34 % au 31 octobre 2016) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Expositions directes						
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		Total des expositions non capitalisées (B)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	
Autriche	- \$	136 \$	- \$	136 \$	- \$	2 \$	2 \$
Belgique	-	-	10	10	-	-	-
Finlande	5	1	-	6	57	-	57
France	47	-	374	421	70	1	71
Allemagne	69	577	400	1 046	3	24	27
Irlande	10	-	1	11	-	14	14
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	1	-	-	1	6	39	45
Pays-Bas	336	44	74	454	179	56	235
Espagne	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>468 \$</b>	<b>758 \$</b>	<b>859 \$</b>	<b>2 085 \$</b>	<b>315 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>451 \$</b>
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	-	-	7	7	-	6	6
Norvège	-	-	4	4	325	-	325
Pologne	-	-	1	1	-	-	-
Suède	21	315	5	341	87	-	87
Suisse	89	-	65	154	228	10	238
Turquie	-	-	49	49	-	2	2
Royaume-Uni	866	429	409	1 704	2 831	250	3 081
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>976 \$</b>	<b>744 \$</b>	<b>540 \$</b>	<b>2 260 \$</b>	<b>3 471 \$</b>	<b>268 \$</b>	<b>3 739 \$</b>
<b>Total pour l'Europe<sup>1</sup></b>	<b>1 444 \$</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>1 399 \$</b>	<b>4 345 \$</b>	<b>3 786 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>4 190 \$</b>
31 octobre 2016	1 684 \$	1 401 \$	1 488 \$	4 573 \$	3 347 \$	296 \$	3 643 \$

1) Comprend des prêts de néant (162 M\$ au 31 octobre 2016), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

## Expositions directes (suite)

Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes <sup>1</sup>	Garanties détenues <sup>2</sup>	Exposition nette (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	1 \$	70 \$	71 \$	68 \$	3 \$	141 \$
Belgique	-	-	15	15	15	-	10
Finlande	4	-	-	4	-	4	67
France	37	7	2 099	2 143	2 095	48	540
Allemagne	2	-	1 272	1 274	1 239	35	1 108
Irlande	-	-	2 741	2 741	2 665	76	101
Italie	-	-	4	4	-	4	4
Luxembourg	4	-	25	29	1	28	74
Pays-Bas	86	-	112	198	107	91	780
Espagne	-	-	22	22	14	8	8
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>133 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>6 360 \$</b>	<b>6 501 \$</b>	<b>6 204 \$</b>	<b>297 \$</b>	<b>2 833 \$</b>
République tchèque	- \$	1 052 \$	- \$	1 052 \$	1 000 \$	52 \$	52 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	13
Norvège	-	247	-	247	247	-	329
Pologne	-	-	-	-	-	-	1
Suède	10	-	230	240	229	11	439
Suisse	-	-	4 985	4 985	4 792	193	585
Turquie	-	-	-	-	-	-	51
Royaume-Uni	710	7	6 844	7 561	6 773	788	5 573
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>720 \$</b>	<b>1 306 \$</b>	<b>12 059 \$</b>	<b>14 085 \$</b>	<b>13 041 \$</b>	<b>1 044 \$</b>	<b>7 043 \$</b>
<b>Total pour l'Europe</b>	<b>853 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>18 419 \$</b>	<b>20 586 \$</b>	<b>19 245 \$</b>	<b>1 341 \$</b>	<b>9 876 \$</b>
31 octobre 2016	746 \$	1 056 \$	10 109 \$	11 911 \$	10 805 \$	1 106 \$	9 322 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,0 G\$ (1,2 G\$ au 31 octobre 2016), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 18,2 G\$ (9,6 G\$ au 31 octobre 2016), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Outre nos expositions à l'Europe présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes de 77 M\$ (132 M\$ au 31 octobre 2016), qui comprennent des valeurs mobilières (surtout des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), classés comme prêts dans notre bilan consolidé intermédiaire). Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 164 M\$ (399 M\$ au 31 octobre 2016) puisque nous avons reçu de contreparties qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs.

## Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2016.

## Activités de crédit structuré en voie de liquidation

En 2008, la direction a décidé de réduire notre exposition aux activités de crédit structuré. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos expositions :

En millions de dollars américains, au 30 avril 2017	Placements et prêts <sup>1</sup>		Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite		
			Montant notionnel	Juste valeur	Garants financiers	Autres contreparties	
	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs classées	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC	Montant notionnel
<b>31 octobre 2016</b>	<b>313 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>121 \$</b>
	611 \$	252 \$	236 \$	236 \$	3 695 \$	120 \$	282 \$
						2 \$	3 821 \$
							103 \$

1) Un titre de participation disponible à la vente obtenu en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 9 M\$ US (5 M\$ US au 31 octobre 2016) est exclu du tableau ci-dessus.

Au 30 avril 2017, nos positions importantes dans les placements et prêts comprenaient :

- des TAP flux groupés d'un montant notionnel de 121 M\$ US évalués au coût amorti, comprenant des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains et européens à effet de levier garantis prioritaires. Au 30 avril 2017, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's. Les TAP flux groupés ont une valeur comptable de 120 M\$ US et une durée moyenne pondérée de trois mois.
- des billets ayant été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal, comprenant des prêts évalués au coût amorti d'un montant notionnel de 49 M\$ US ainsi qu'une juste valeur et une valeur comptable de néant.
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 86 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 70 M\$ US.

Au 30 avril 2017, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et souscrits comprenaient :

- des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés comprenant des dérivés de crédit vendus et souscrits d'un même montant notionnel de 131 M\$ US.
- une protection de crédit d'un montant notionnel de 121 M\$ US souscrite auprès de garants financiers offrant une couverture pour les TAP flux groupés.

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 2 M\$, contre une perte nette et un résultat net respectifs de 11 M\$ et 14 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et le trimestre précédent. Au cours du premier trimestre, nos expositions ont diminué de façon considérable compte tenu des échéances et des liquidations, notamment l'échéance d'une exposition aux titres de créance de sociétés, dans le cadre de laquelle la CIBC avait souscrit et vendu une protection de crédit d'un montant notionnel de 3,3 G\$ US.

#### *Financement immobilier aux États-Unis*

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Engagements utilisés	Engagements non utilisés
Programme de prêt à la construction	<b>107 \$</b>	<b>374 \$</b>
Programme de crédit-relais	<b>8 800</b>	<b>536</b>
Programme permanent	<b>219</b>	-
<b>Expositions, nettes de la provision</b>	<b>9 126 \$</b>	<b>910 \$</b>
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	<b>40 \$</b>	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	<b>136</b>	<b>10</b>
<b>Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2016</b>	<b>8 827 \$</b>	<b>947 \$</b>

Au 30 avril 2017, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 24 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2016). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2017, la dotation à la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de 1 M\$ et 3 M\$ (pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2016, les reprises sur la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de 1 M\$ et néant).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2017				31 oct. 2016				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 615 \$	- \$	1 699 \$	1 916 \$	3 500 \$	- \$	1 645 \$	1 855 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 788	32	10 756	-	10 665	347	10 318	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	96 069	58 459 <sup>1</sup>	37 610	-	87 423	48 066 <sup>1</sup>	39 357	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	6 694	-	6 694	-	5 433	-	5 433	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	37 148	-	37 148	-	28 377	-	28 377	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	196 580	-	196 580	-	187 298	-	187 298	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	39 163	-	39 163	-	38 041	-	38 041	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 232	-	12 232	-	12 332	-	12 332	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	75 593	10 963 <sup>2</sup>	64 630	-	71 437	6 536 <sup>2</sup>	64 901	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 639)	-	(1 639)	-	(1 691)	-	(1 691)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	25 612	21 949 <sup>3</sup>	3 663	-	27 762	24 130 <sup>3</sup>	3 632	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 823	-	8 823	-	12 364	-	12 364	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	17 913	991	9 445	7 477	18 416	1 466	9 190	7 760	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	<b>528 591 \$</b>	<b>92 394 \$</b>	<b>426 804 \$</b>	<b>9 393 \$</b>	<b>501 357 \$</b>	<b>80 545 \$</b>	<b>411 197 \$</b>	<b>9 615 \$</b>	
Dépôts	413 128 \$	442 <sup>4</sup> \$	368 172 \$	44 514 \$	395 647 \$	331 <sup>4</sup> \$	352 522 \$	42 794 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 093	12 880	213	-	10 338	10 256	82	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 702	-	1 702	-	2 518	-	2 518	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	24 160	-	24 160	-	11 694	-	11 694	-	de taux d'intérêt
Dérivés	24 345	21 683 <sup>3</sup>	2 662	-	28 807	24 433 <sup>3</sup>	4 374	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	8 825	-	8 825	-	12 395	-	12 395	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	14 157	1 407	6 388	6 362	12 919	927	5 445	6 547	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 305	-	3 305	-	3 366	-	3 366	-	de taux d'intérêt
	<b>502 715 \$</b>	<b>36 412 \$</b>	<b>415 427 \$</b>	<b>50 876 \$</b>	<b>477 684 \$</b>	<b>35 947 \$</b>	<b>392 396 \$</b>	<b>49 341 \$</b>	

1) Exclut des valeurs de 3 M\$ (496 M\$ au 31 octobre 2016) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation et certaines autres valeurs qui sont considérées comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 218 M\$ (103 M\$ au 31 octobre 2016) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2017 a augmenté de 0,2 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque de change et du risque de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse du risque lié aux actions, du risque lié aux marchandises et du risque lié aux écarts de taux.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2017 a diminué de 0,5 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 10 septembre 2008 au 8 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2017 ont augmenté de 0,3 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

## VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017				31 janv. 2017		30 avr. 2016		30 avr. 2017	30 avr. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	6,1 \$	2,3 \$	4,0 \$	3,9 \$	3,1 \$	3,0 \$	1,9 \$	2,3 \$	3,4 \$	2,0 \$
Risque d'écart de taux	3,8	1,3	1,8	2,6	3,6	2,9	4,6	5,6	2,7	4,0
Risque lié aux actions	3,5	1,8	2,4	2,3	3,4	3,4	3,7	3,3	2,8	2,7
Risque de change	10,3	1,1	7,3	3,9	1,8	2,8	1,5	1,2	3,3	1,3
Risque lié aux marchandises	3,9	1,5	2,9	2,5	4,9	2,9	2,5	1,7	2,7	1,7
Risque spécifique de la dette	1,9	0,7	1,7	1,3	1,6	1,3	1,4	1,5	1,3	1,6
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(12,8)	(10,2)	(12,0)	(10,2)	(7,6)	(7,5)	(10,0)	(7,2)
Total de la VAR (mesure de un jour)	11,5 \$	3,8 \$	7,3 \$	6,3 \$	6,4 \$	6,1 \$	8,0 \$	8,1 \$	6,2 \$	6,1 \$

<sup>1)</sup> Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017				31 janv. 2017		30 avr. 2016		30 avr. 2017	30 avr. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	18,4 \$	7,9 \$	12,2 \$	11,4 \$	9,1 \$	11,2 \$	10,7 \$	9,0 \$	11,3 \$	8,6 \$
Risque d'écart de taux	11,5	4,1	5,5	8,2	11,9	10,8	11,0	11,6	9,5	11,2
Risque lié aux actions	3,0	0,8	1,1	1,3	1,6	2,5	2,4	1,9	1,9	2,1
Risque de change	18,7	0,6	9,6	5,5	3,1	2,6	2,0	2,5	4,0	4,0
Risque lié aux marchandises	9,2	2,2	3,1	4,9	5,6	3,8	4,0	3,6	4,4	3,3
Risque spécifique de la dette	4,2	2,3	4,2	3,2	3,1	3,1	3,4	3,3	3,2	2,8
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(24,9)	(22,5)	(22,7)	(21,5)	(22,8)	(21,7)	(22,0)	(22,1)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	17,5 \$	8,0 \$	10,8 \$	12,0 \$	11,7 \$	12,5 \$	10,7 \$	10,2 \$	12,3 \$	9,9 \$

<sup>1)</sup> Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017				31 janv. 2017		30 avr. 2016		30 avr. 2017	30 avr. 2016
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	153,2 \$	84,0 \$	136,8 \$	115,9 \$	106,9 \$	133,0 \$	54,3 \$	63,0 \$	124,5 \$	66,5 \$
Risque de migration	116,6	49,4	116,6	71,9	48,5	54,5	31,1	28,0	63,1	31,0
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	255,7 \$	136,5 \$	253,4 \$	187,8 \$	155,4 \$	187,5 \$	85,4 \$	91,0 \$	187,6 \$	97,5 \$

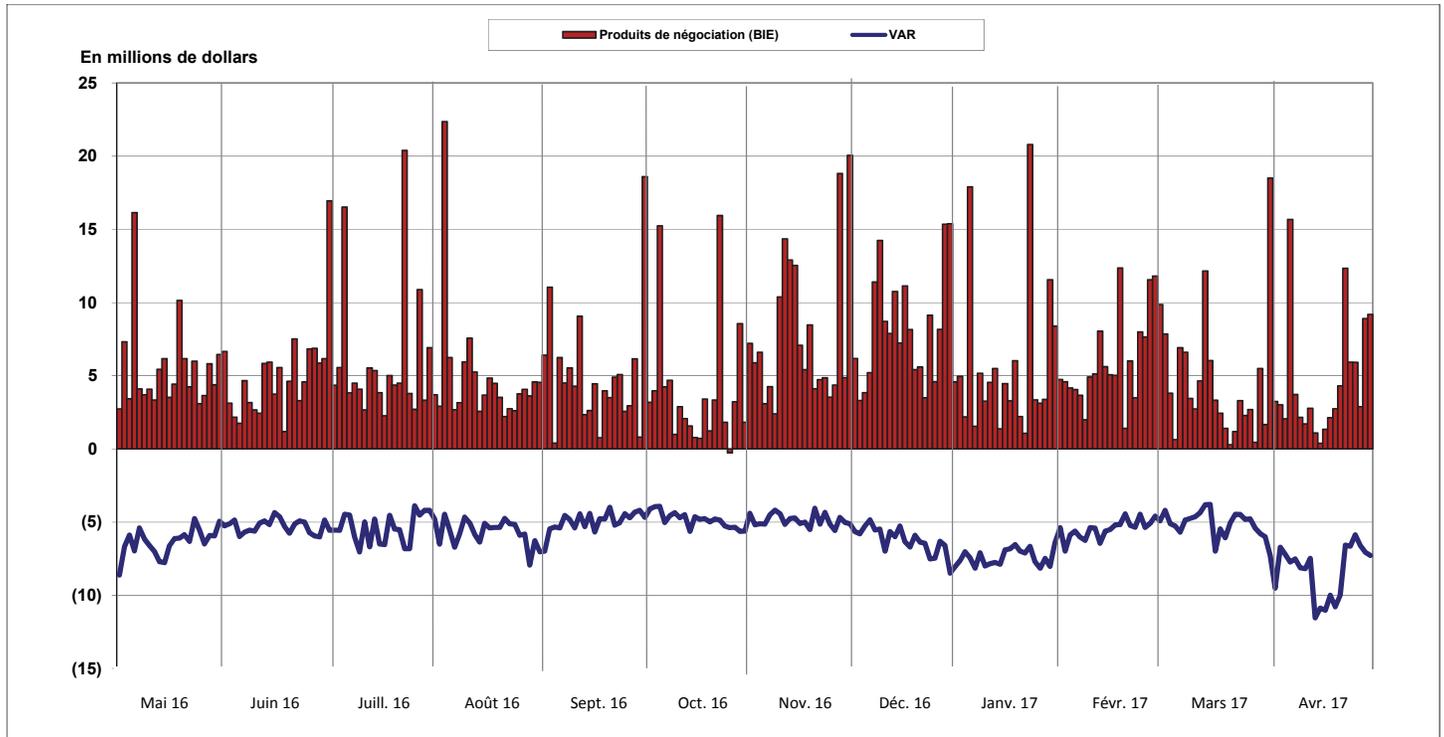
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 18,5 M\$, a été enregistré le 31 mars 2017 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,1 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 2,0 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	30 avr. 2017			31 janv. 2017			30 avr. 2016		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	123 \$	5 \$	(10) \$	79 \$	10 \$	11 \$	65 \$	3 \$	11 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(292)	(85)	(36)	(344)	(34)	(7)	(132)	(108)	(6)
<b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(189)	5	9	(133)	(6)	(11)	(144)	(6)	(10)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	192	78	35	255	23	7	23	99	6
<b>Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	210 \$	10 \$	(17) \$	118 \$	28 \$	23 \$	118 \$	6 \$	21 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(580)	(153)	(69)	(733)	(42)	(13)	(289)	(216)	(11)
<b>Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(373)	27	16	(339)	11	(21)	(292)	(3)	(20)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(30)	100	64	48	42	12	(166)	115	11

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

La CIBC dispose d'un cadre complet de gestion de la liquidité qui appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et ses limites de risque établis dans la politique de gestion du risque de liquidité et respecte les attentes en matière de réglementation. La politique de gestion du risque de liquidité exige que nous maintenions un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan, nos engagements et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements au contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés au risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité a la responsabilité d'appuyer le CMGAP dans le but de s'assurer que le profil de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité et le plan de financement d'urgence de la CIBC et recommande au conseil la tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

## Actifs grevés et actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement au financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés <sup>1</sup>		30 avr.	31 oct.
					2017	2016
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	14 403 <sup>2</sup>	\$ -	\$ 553	\$ -	13 850 \$	13 665 \$
Valeurs mobilières	95 630 <sup>3</sup>	95 871 <sup>4</sup>	41 183	50 600	99 718	91 378
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation	50 190 <sup>5</sup>	-	20 799	-	29 391	26 223
Prêts hypothécaires	14 443 <sup>6</sup>	-	14 443	-	-	-
Cartes de crédit	2 410 <sup>7</sup>	-	2 410	-	-	-
Autres actifs	5 462 <sup>8</sup>	-	5 260	-	202	586
	<b>182 538 \$</b>	<b>95 871 \$</b>	<b>84 648 \$</b>	<b>50 600 \$</b>	<b>143 161 \$</b>	<b>131 852 \$</b>

1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 439 M\$ (944 M\$ au 31 octobre 2016).

4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 6 694 M\$ (5 433 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 37 148 M\$ (28 377 M\$ au 31 octobre 2016), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 46 359 M\$ (38 657 M\$ au 31 octobre 2016) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 5 670 M\$ (1 257 M\$ au 31 octobre 2016).

5) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 5 260 M\$ (6 022 M\$ au 31 octobre 2016) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 202 M\$ (586 M\$ au 31 octobre 2016).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	30 avr.	31 oct.
	2017	2016
CIBC (société mère)	113 478 \$	96 027 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. <sup>1</sup>	11 352	18 387
Autres filiales	18 331	17 438
	<b>143 161 \$</b>	<b>131 852 \$</b>

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 11,3 G\$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2016, en raison surtout d'une hausse des valeurs mobilières.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

## Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels 2016.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés		
				Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers	
<b>30 avr. 2017</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>14 403 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 403 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>13 850 \$</b>	<b>- \$</b>
	Valeurs mobilières	96 069	-	96 069	41 183	-	54 447	439
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	43 842	43 842	22 744	-	21 098	-
	Prêts, nets de la provision	321 929	-	321 929	37 652	12	29 391	254 874
	Divers							
	Dérivés	25 612	-	25 612	-	-	-	25 612
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 823	-	8 823	-	-	-	8 823
	Terrains bâtiments et matériel	1 796	-	1 796	-	-	-	1 796
	Goodwill	1 549	-	1 549	-	-	-	1 549
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 454	-	1 454	-	-	-	1 454
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	735	-	735	-	-	-	735
	Autres actifs	12 379	-	12 379	5 260	-	202	6 917
		<b>484 749 \$</b>	<b>43 842 \$</b>	<b>528 591 \$</b>	<b>106 845 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>118 988 \$</b>	<b>302 199 \$</b>
<b>31 oct. 2016</b>	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 165 \$	- \$	14 165 \$	11 \$	489 \$	13 665 \$	- \$
	Valeurs mobilières	87 423	-	87 423	23 690	-	62 789	944
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	33 810	33 810	22 514	-	11 296	-
	Prêts, nets de la provision	307 417	-	307 417	39 468	26	26 223	241 700
	Divers							
	Dérivés	27 762	-	27 762	-	-	-	27 762
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	12 364	-	12 364	-	-	-	12 364
	Terrains bâtiments et matériel	1 898	-	1 898	-	-	-	1 898
	Goodwill	1 539	-	1 539	-	-	-	1 539
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 410	-	1 410	-	-	-	1 410
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	766	-	766	-	-	-	766
	Autres actifs	12 803	-	12 803	6 022	-	586	6 195
		<b>467 547 \$</b>	<b>33 810 \$</b>	<b>501 357 \$</b>	<b>91 705 \$</b>	<b>515 \$</b>	<b>114 559 \$</b>	<b>294 578 \$</b>

## Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

## Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en

partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF. À compter du premier trimestre de 2017, le LCR est calculé en fonction de la moyenne des positions quotidiennes.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2017		Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>			
1	HQLA	s. o.	105 062 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	136 554 \$	8 957 \$
3	Dépôts stables	67 111	2 013
4	Dépôts moins stables	69 443	6 944
5	Financement de gros non garantis, dont :	116 110	64 015
	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques		
6	coopératives	37 293	9 200
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	55 319	31 317
8	Dettes non garanties	23 498	23 498
9	Financement de gros garanti	s. o.	3 269
10	Exigences supplémentaires, dont :	68 949	19 114
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 913	7 380
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1 963	1 963
13	Facilités de crédit et de liquidité	56 073	9 771
14	Autres obligations de financement contractuelles	3 560	3 560
15	Autres obligations de financement conditionnelles	242 534	4 257
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	103 172
<b>Entrées de trésorerie</b>			
17	Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	56 535	8 343
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 335	7 863
19	Autres entrées de trésorerie	2 821	2 821
20	Total des entrées de trésorerie	73 691 \$	19 027 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>	
21	Total des HQLA	s. o.	105 062 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	84 145 \$
23	LCR	s. o.	125 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2017		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	104 260 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	87 529 \$
23	LCR	s. o.	119 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2017, notre LCR moyen était supérieur à celui du trimestre précédent, passant de 119 % à 125 %, surtout en raison de variations favorables dans la composition de notre financement et des HQLA. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales ont également une incidence sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

## Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 154,8 G\$ au 30 avril 2017 (148,1 G\$ au 31 octobre 2016). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties. La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidité.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles des financements de gros tirés par la CIBC sur le marché :

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	5 919 \$	197 \$	191 \$	9 \$	6 316 \$	- \$	- \$	6 316 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	6 794	11 176	14 959	16 407	49 336	2 914	-	52 250
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	2 666	2 087	2 192	237	7 182	-	-	7 182
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	1 750	2 010	5 123	6 153	15 036	4 534	13 560	33 130
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	389	8	397	-	-	397
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	650	797	1 884	3 331	5 423	12 141	20 895
Obligations sécurisées	-	688	-	884	1 572	4 676	8 195	14 443
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	614	-	-	614	1 023	773	2 410
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	40	3 265	3 305
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	17 129 \$	17 422 \$	23 651 \$	25 582 \$	83 784 \$	18 610 \$	37 934 \$	140 328 \$
Dont :								
Garanti	- \$	1 952 \$	797 \$	2 768 \$	5 517 \$	11 122 \$	21 109 \$	37 748 \$
Non garanti	17 129	15 470	22 854	22 814	78 267	7 488	16 825	102 580
	17 129 \$	17 422 \$	23 651 \$	25 582 \$	83 784 \$	18 610 \$	37 934 \$	140 328 \$
31 octobre 2016	12 701 \$	17 980 \$	26 950 \$	21 035 \$	78 666 \$	17 596 \$	39 727 \$	135 989 \$

Les financements de gros de la CIBC sont diversifiés en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2017	31 oct. 2016
\$ CA	55,2 \$	60,4 \$
\$ US	66,5	42
Divers	18,6	14
	140,3 \$	136,0 \$
	100 %	100 %

## Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité. Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la note de crédit des six grandes banques canadiennes, y compris celle de la CIBC. Nous ne prévoyons pas que cette variation de la note de crédit aura une incidence notable sur nos coûts de financement ou notre capacité d'accéder à du financement.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au	Créances à court terme		Créances de premier rang		Titres secondaires		Titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité <sup>1</sup>		Actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité <sup>1</sup>		Perspective
	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016	
DBRS	<b>R-1 (élevé)</b>	R-1 (élevé)	<b>AA</b>	AA	<b>AA (bas)</b>	AA (bas)	<b>A (bas)</b>	A (bas)	<b>Pfd-2</b>	Pfd-2	<b>Valeur négative<sup>2</sup></b>
Fitch Ratings, Inc.	<b>F1+</b>	F1+	<b>AA-</b>	AA-	<b>A+</b>	A+	<b>A+</b>	A+	<b>s. o.</b>	s. o.	<b>Stable</b>
Moody's <sup>3</sup>	<b>P-1</b>	P-1	<b>Aa3</b>	Aa3	<b>A3</b>	A3	<b>Baa1</b>	Baa1	<b>Baa2</b>	Baa2	<b>Valeur négative<sup>4</sup></b>
S&P	<b>A-1</b>	A-1	<b>A+</b>	A+	<b>BBB+</b>	BBB+	<b>BBB</b>	BBB	<b>P-3 (élevé)</b>	P-3 (élevé)	<b>Stable</b>

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux titres secondaires.

3) Voici les notes de Moody's après la baisse du 10 mai 2017 : créances à court terme : P-1, créances de premier rang : A1, titres secondaires : Baa1, titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité : Baa2 et actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité : Baa3. La perspective des créances de premier rang demeure négative.

4) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.  
s. o. Sans objet.

### Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	30 av. 2017 <sup>1</sup>	31 oct. 2016
Baisse de un cran	0,1 \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,4

1) Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la note de crédit des six grandes banques canadiennes, y compris celle de la CIBC. Les exigences supplémentaires en matière de garantie qui en découlent demeurent essentiellement les mêmes pour les montants présentés ci-dessus.

### Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR. En août 2016, le BSIF a publié son projet de lignes directrices sur le NSFR et devrait demander aux intervenants de l'industrie de passer en revue les plans de mise en œuvre des lignes directrices et de préciser les autres dispositions des règles sur le NSFR puisqu'elles visent les participants au marché canadien. La mise en œuvre du NSFR au Canada est prévue pour janvier 2019.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois des rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

## Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 615 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 615 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 788	-	-	-	-	-	-	-	-	10 788
Valeurs mobilières	6 845	3 861	1 851	2 292	2 322	5 212	20 193	15 719	37 774	96 069
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	6 694	-	-	-	-	-	-	-	-	6 694
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	16 928	8 553	2 460	3 402	1 207	4 598	-	-	-	37 148
<b>Prêts</b>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 758	4 490	7 763	7 013	7 375	44 550	116 536	6 571	524	196 580
Prêts personnels	680	577	790	837	1 044	212	574	2 425	32 024	39 163
Cartes de crédit	257	514	771	771	771	3 082	6 066	-	-	12 232
Entreprises et gouvernements	7 550	2 472	3 103	2 801	3 702	11 290	22 772	13 724	8 179	75 593
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 639)	(1 639)
Dérivés	1 622	2 568	1 334	1 864	972	3 373	5 245	8 634	-	25 612
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 715	1 089	17	2	-	-	-	-	-	8 823
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	17 913	17 913
	<b>64 452 \$</b>	<b>24 124 \$</b>	<b>18 089 \$</b>	<b>18 982 \$</b>	<b>17 393 \$</b>	<b>72 317 \$</b>	<b>171 386 \$</b>	<b>47 073 \$</b>	<b>94 775 \$</b>	<b>528 591 \$</b>
31 octobre 2016	55 954 \$	21 567 \$	17 950 \$	16 783 \$	16 550 \$	66 771 \$	164 778 \$	48 505 \$	92 499 \$	501 357 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>1</sup>	28 837 \$	28 596 \$	33 541 \$	22 736 \$	26 025 \$	27 676 \$	39 419 \$	7 833 \$	198 465 \$	413 128 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 093	-	-	-	-	-	-	-	-	13 093
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 702	-	-	-	-	-	-	-	-	1 702
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	22 829	1 164	115	-	52	-	-	-	-	24 160
Dérivés	1 360	2 171	1 407	1 787	828	3 362	5 203	8 227	-	24 345
Acceptations	7 717	1 089	17	2	-	-	-	-	-	8 825
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	14 157	14 157
Titres secondaires	-	-	-	-	-	40	-	3 265	-	3 305
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	25 876	25 876
	<b>75 538 \$</b>	<b>33 020 \$</b>	<b>35 080 \$</b>	<b>24 525 \$</b>	<b>26 905 \$</b>	<b>31 078 \$</b>	<b>44 622 \$</b>	<b>19 325 \$</b>	<b>238 498 \$</b>	<b>528 591 \$</b>
31 octobre 2016	59 908 \$	33 289 \$	40 961 \$	21 100 \$	23 035 \$	31 847 \$	47 923 \$	21 033 \$	222 261 \$	501 357 \$

1) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 154,8 G\$ (148,1 G\$ au 31 octobre 2016), dont 149,8 G\$ (143,3 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 5,0 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 240,9 G\$ (229,7 G\$ au 31 octobre 2016), dont 190,1 G\$ (171,9 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 50,8 G\$ (57,8 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 17,4 G\$ (17,8 G\$ au 31 octobre 2016), dont 6,5 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2016) au Canada et 10,9 G\$ (11,0 G\$ au 31 octobre 2016) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

## Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	29 127 \$	7 009 \$	10 223 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	46 359 \$
Engagements de crédit inutilisés	510	6 810	1 594	1 630	1 145	8 894	34 372	1 553	138 237	194 745
Facilités de garantie de liquidité	69	916	10	6 928	138	239	-	14	-	8 314
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 817	1 929	1 530	3 341	1 916	562	1 240	173	-	12 508
Lettres de crédit documentaires et commerciales	57	50	77	27	1	2	1	-	-	215
Divers	282	-	-	-	-	-	-	-	-	282
	<b>31 862 \$</b>	<b>16 714 \$</b>	<b>13 434 \$</b>	<b>11 926 \$</b>	<b>3 200 \$</b>	<b>9 697 \$</b>	<b>35 613 \$</b>	<b>1 740 \$</b>	<b>138 237 \$</b>	<b>262 423 \$</b>
31 octobre 2016	28 902 \$	23 039 \$	9 515 \$	4 484 \$	3 483 \$	7 049 \$	35 402 \$	1 393 \$	133 514 \$	246 781 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 108,7 G\$ (105,0 G\$ au 31 octobre 2016).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,7 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2016) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	39 \$	77 \$	115 \$	114 \$	111 \$	414 \$	983 \$	3 249 \$	5 102 \$
Obligations d'achat <sup>1</sup>	109	225	241	255	165	520	739	267	2 521
Cotisations de retraite <sup>2</sup>	22	31	46	-	-	-	-	-	99
Engagements de prise ferme	3 152	-	-	-	-	-	-	-	3 152
Engagements d'investissement	1	-	-	1	7	-	10	139	158
	<b>3 323 \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>402 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>934 \$</b>	<b>1 732 \$</b>	<b>3 655 \$</b>	<b>11 032 \$</b>
31 octobre 2016	331 \$	325 \$	365 \$	396 \$	356 \$	1 080 \$	1 747 \$	1 532 \$	6 132 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2016.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2016. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 76 à 81 de notre Rapport annuel 2016 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Aucun changement important n'a eu lieu concernant nos principales estimations comptables depuis la publication de notre Rapport annuel 2016.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

### Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. Comme l'autorise la norme, nous ne retraiterons pas nos états financiers consolidés comparatifs de la période précédente lorsque nous adopterons les exigences de la nouvelle norme. Nous ajusterons plutôt les soldes d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global au 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour tenir compte des nouvelles exigences à la date d'adoption.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est coprésidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et comprend des membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et d'autres groupes fonctionnels, comme Technologie et opérations et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

### Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) au moment de leur comptabilisation initiale. Cette pratique a pour objectif de s'assurer que les titres de créance n'ayant pas des caractéristiques de prêt de base, notamment les options de conversion et les dividendes liés à des actions, sont évalués à la JVRN. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la JVRN en vertu de l'IFRS 9 est comparable à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la JVRN. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti. L'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'effectue selon un modèle similaire respectivement aux titres de créance classés comme étant disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation qui sont décrites ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continueront d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la JVRN selon l'IFRS 9.

## Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, ce modèle s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la JVRN.

### Modèle fondé sur les pertes subies v. modèle fondé sur les pertes attendues

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues modifiera considérablement notre méthode et nos modèles liés aux pertes de crédit. Les provisions pour pertes de crédit attendues reflètent le montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles, la valeur temps de l'argent et les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture encore à venir. Ce modèle est comparable au modèle actuel fondé sur les pertes subies en vertu de l'IAS 39, lequel prend en compte la meilleure estimation, la valeur temps de l'argent et les informations sur des événements passés et les circonstances actuelles. La nouvelle norme concernant la dépréciation a pour objectif d'assurer que les pertes pour la durée de vie de tous les instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont enregistrées. Ainsi, les provisions pour pertes de crédit attendues seront évaluées au montant des i) pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, ou ii) pertes de crédit attendues pour la durée de vie dans le cas des instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle se compare au modèle actuel fondé sur les pertes subies qui comptabilise des pertes sur créances pour la durée de vie lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation. Étant donné qu'il inclut un critère de détérioration relative de la qualité du crédit et la prise en compte d'informations prospectives, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues élimine la notion de seuil ou d'événement déclencheur qui était nécessaire en vertu du modèle fondé sur les pertes subies, ce qui entraîne la comptabilisation plus hâtive des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en fonction de l'IFRS 9.

### Passage à la notion de stade et augmentation importante du risque de crédit

Pour les instruments financiers non dépréciés :

- Sont considérés comme étant de premier stade tous les instruments financiers non dépréciés n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'égard des instruments financiers de premier stade. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de clôture avec le risque que l'instrument financier fasse l'objet d'un défaut à la date de la comptabilisation initiale.
- Sont considérés comme étant de deuxième stade tous les instruments financiers non dépréciés ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les entités doivent comptabiliser des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des instruments financiers de deuxième stade. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. À l'opposé des critères du premier et du deuxième stade, des provisions, inhérentes au modèle des pertes subies de l'IAS 39, sont constituées pour les instruments financiers non dépréciés en cas de pertes sur créances subies mais non encore décelées.

Pour les instruments financiers dépréciés :

- Les instruments financiers sont classés comme étant de troisième stade lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt ou d'un portefeuille de prêts. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les instruments financiers dépréciés, exigence similaire à celles actuellement en vigueur et de l'IAS 39 concernant les instruments financiers dépréciés.

Dans le cas de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions pour instruments dépréciés évaluées individuellement comptabilisées en vertu de l'IAS 39 seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, tandis que les provisions collectives pour les instruments financiers non dépréciés seront généralement remplacées par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade en vertu de l'IFRS 9. Dans le cas de nos portefeuilles de détail, la tranche de nos provisions collectives ayant trait à des instruments financiers dépréciés selon l'IAS 39 sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de troisième stade, alors que la tranche de nos provisions collectives visant des instruments non dépréciés sera généralement remplacée par des provisions pour prêts de premier stade ou de deuxième stade selon l'IFRS 9.

Nos définitions de la notion de défaut, notre politique en matière de radiations et notre politique visant la comptabilisation des produits d'intérêts en vertu de l'IAS 39 ne devraient pas différer significativement en vertu du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

### Principaux facteurs touchant les pertes de crédit attendues

Les concepts suivants nécessitent un niveau élevé de jugement et auront une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et augmenteront la volatilité des provisions :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Inclure des informations prospectives en utilisant de nombreux scénarios probabilistes

Dans la plupart de nos portefeuilles de détail, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la probabilité de défaut (PD) sur la durée de vie des instruments financiers depuis la comptabilisation initiale. Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que pour les titres de créance évalués à la JV-AERG, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale à prendre en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues sera la période contractuelle maximale pendant laquelle une entité est exposée au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, une entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur la période pendant laquelle elle est exposée au risque de crédit, et ces pertes ne seront pas atténuées par des mesures de gestion du risque de crédit, même si la période s'étend au-delà de la période contractuelle maximale.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ainsi que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie consiste à établir des prévisions sur les facteurs prospectifs macroéconomiques applicables à plusieurs scénarios et à déterminer la pondération des probabilités pour les scénarios pour que nous puissions obtenir une pondération appropriée des probabilités de pertes attendues à comptabiliser dans notre bilan consolidé. Bien que ce processus tirera parti des processus prospectifs que nous avons déjà en place et que sa supervision sera assurée par un comité de gouvernance composé d'intervenants internes clés des fonctions économie, gestion du risque et finances, il exige beaucoup de jugement. Le fait d'inclure des informations prospectives à la PD, la PCD et l'ECD applicables à plusieurs scénarios aux fins du calcul des pertes de crédit attendues selon les différents scénarios exige également beaucoup de jugement. Dans plusieurs cas, ce processus tire parti de notre cadre réglementaire en place.

#### Utilisation du cadre réglementaire

Notre modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes de crédit selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les instruments financiers de premier stade et sur la durée de vie pour les instruments financiers de deuxième et troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. Les principaux ajustements à apporter aux paramètres de risque selon Bâle sont présentés dans le tableau ci-après :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	La PD prévue pour tout le cycle fondée sur la moyenne à long terme de la PD dans le cadre d'un cycle économique complet.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie est fondée sur les circonstances actuelles et les hypothèses prospectives pertinentes.
PCD	La perte en cas de défaut (PCD) dans un scénario de ralentissement fondée sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires.  Montant actualisé en utilisant le coût du capital.	La PCD pondérée en fonction des probabilités non biaisée fondée sur la PCD estimative, y compris l'incidence des hypothèses prospectives pertinentes, dont les variations de la valeur de la garantie.  Montant actualisé en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.
ECD	Montant fondé sur le solde utilisé majoré de l'utilisation prévue de toute tranche non utilisée avant le défaut. Ce montant ne peut être inférieur au solde utilisé.	Montant de l'amortissement et du remboursement du capital et du paiement des intérêts entre la date du bilan et la date où le défaut est enregistré.
Divers		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date du défaut jusqu'à la date de clôture.

#### Principales activités

À l'heure actuelle, nous apportons des améliorations au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et en testons l'application à nos portefeuilles touchés en procédant à une application interne pour un exercice d'utilisation en parallèle. Nous testons notamment les processus mis en œuvre pour établir les prévisions et la pondération des probabilités des facteurs prospectifs utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues et évaluons le caractère approprié de nos déclencheurs des augmentations importantes du risque de crédit. Les données, les processus, les systèmes, les modèles et les paramètres qui serviront à déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues continueront de faire l'objet d'améliorations, de validations et de tests jusqu'à la fin de l'exercice d'utilisation en parallèle.

Nous continuerons également de veiller à ce que tous les contrôles internes pertinents et toutes les politiques pertinentes soient mis à jour, et continuerons de former les principales parties intéressées. Le Comité de vérification recevra périodiquement des comptes rendus.

À l'adoption de l'IFRS 9, nous prévoyons appliquer une nouvelle politique fondée sur l'IFRS 9, soit d'imputer les variations de pertes de crédit attendues, y compris les variations des pertes de crédit attendues visant les instruments de premier stade et de deuxième stade, à l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique plutôt que d'imputer les variations de notre provision collective visant les instruments financiers non dépréciés à Siège social et autres, comme nous le faisons auparavant.

Nous évaluons en ce moment l'incidence éventuelle de l'IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires. L'incidence découlant des variations éventuelles de nos provisions aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comptabilisées au bilan en vertu de l'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par des variations aux ajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires se rapportant à toute insuffisance de l'encours des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

#### Faits nouveaux en matière de réglementation

La mise en œuvre des dispositions de l'IFRS 9 tient compte de l'ensemble des exigences réglementaires, dont les lignes directrices publiées par le BSIF et le CBCB en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur les nouvelles exigences en matière de dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Standards, Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*, qui établit les dispositions transitoires à respecter et l'approche intermédiaire applicables au traitement réglementaire des provisions comptables. Le CBCB a énuméré un certain nombre d'exigences générales que les organismes de réglementation locaux doivent respecter s'ils décident d'adopter une disposition transitoire. Le CBCB a décidé de continuer d'appliquer, pour une période intermédiaire, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables en vertu de l'approche standard et de l'approche NI pour le calcul du risque de crédit. Les organismes de réglementation d'un territoire donné pourront étendre l'application de leurs approches pour classer les provisions en tant que provision générale ou provision spécifique calculée selon le modèle comptable applicable pour les pertes de crédit attendues. Après la période intermédiaire, le CBCB propose que les organismes de réglementation d'un territoire donné se dotent de lignes directrices, selon le cas, pour indiquer comment ils prévoient classer les provisions pour pertes de crédit attendues dans la provision générale ou la provision spécifique pour assurer une application uniforme dans leur territoire.

### *Comptabilité de couverture*

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Comme l'autorise la norme, nous avons choisi de ne pas adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9, mais plutôt de continuer d'appliquer celles de l'IAS 39. Cependant, nous adopterons les nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir concernant la comptabilité de couverture applicables en vertu des modifications apportées à l'IFRS 7 pour notre exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

### **Autres modifications des méthodes comptables**

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2016.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

#### **La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act**

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. La plupart des passages de la Loi Dodd-Frank sont entrés en vigueur, alors que d'autres passages demeurent soumis à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment : i) des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré; ii) des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank; iii) des règles de prise en charge obligatoire des risques applicables aux promoteurs de titres adossés à des créances mobilières et aux activités de titrisation; et iv) des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture, souvent appelées la Règle Volcker.

Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour nous conformer à la réglementation et ont limité notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis et ailleurs, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers. La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution dans ce secteur, y compris les changements à venir dans les textes légaux ou réglementaires qui pourraient être adoptés par le nouveau gouvernement aux États-Unis.

#### **Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la Norme commune de déclaration (NCD). Les pays pionniers mettent la NCD en œuvre depuis janvier 2016, tandis que d'autres pays, dont le Canada, ont accepté de la mettre en œuvre au cours des prochaines années. Le Canada a adopté des propositions législatives concernant la mise en œuvre de la NCD le 15 décembre 2016, qui prendront effet en 2017. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

## Contrôles et procédures

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2017 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

### **Transactions entre parties liées**

Il n'y a eu aucun changement important aux procédures et aux politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées depuis le 31 octobre 2016. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 82 et 158 du Rapport annuel 2016.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

## Table des matières

<b>53</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>54</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>55</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>56</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>57</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>58</b>	<b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b>

58	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	65	Note 8	–	Titres secondaires
59	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	66	Note 9	–	Capital-actions
63	Note 3	–	Transactions importantes	67	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
63	Note 4	–	Valeurs mobilières	67	Note 11	–	Impôt sur le résultat
64	Note 5	–	Prêts	68	Note 12	–	Résultat par action
64	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	68	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
65	Note 7	–	Dépôts	70	Note 14	–	Informations sectorielles
				71	Note 15	–	Instruments financiers – informations à fournir

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>3 615 \$</b>	3 500 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>10 788</b>	10 665
<b>Valeurs mobilières</b>		
Compte de négociation	60 277	49 915
Disponibles à la vente (note 4)	35 638	37 253
Désignées à leur juste valeur	154	255
	<b>96 069</b>	87 423
<b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>6 694</b>	5 433
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>37 148</b>	28 377
<b>Prêts</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	196 580	187 298
Prêts personnels	39 163	38 041
Cartes de crédit	12 232	12 332
Entreprises et gouvernements	75 593	71 437
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 639)	(1 691)
	<b>321 929</b>	307 417
<b>Divers</b>		
Dérivés	25 612	27 762
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 823	12 364
Terrains, bâtiments et matériel	1 796	1 898
Goodwill	1 549	1 539
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 454	1 410
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	735	766
Actifs d'impôt différé	703	771
Autres actifs	11 676	12 032
	<b>52 348</b>	58 542
	<b>528 591 \$</b>	501 357 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	154 762 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements	203 217	190 240
Banques	17 401	17 842
Emprunts garantis	37 748	39 484
	<b>413 128</b>	395 647
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>13 093</b>	10 338
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>1 702</b>	2 518
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>24 160</b>	11 694
<b>Divers</b>		
Dérivés	24 345	28 807
Acceptations	8 825	12 395
Passifs d'impôt différé	20	21
Autres passifs	14 137	12 898
	<b>47 327</b>	54 121
<b>Titres secondaires</b>	<b>3 305</b>	3 366
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées	1 000	1 000
Actions ordinaires (note 9)	8 509	8 026
Surplus d'apport	65	72
Résultats non distribués	15 011	13 584
Cumul des autres éléments du résultat global	1 083	790
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>25 668</b>	23 472
Participations ne donnant pas le contrôle	208	201
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>25 876</b>	23 673
	<b>528 591 \$</b>	501 357 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Produits d'intérêts</b>					
Prêts	2 520 \$	2 563 \$	2 384 \$	5 083 \$	4 810 \$
Valeurs mobilières	485	485	436	970	871
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	111	107	80	218	153
Dépôts auprès d'autres banques	42	37	42	79	75
	<b>3 158</b>	<b>3 192</b>	<b>2 942</b>	<b>6 350</b>	<b>5 909</b>
<b>Charges d'intérêts</b>					
Dépôts	909	896	781	1 805	1 523
Valeurs vendues à découvert	52	61	42	113	97
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	57	47	31	104	55
Titres secondaires	35	35	37	70	65
Divers	10	11	14	21	26
	<b>1 063</b>	<b>1 050</b>	<b>905</b>	<b>2 113</b>	<b>1 766</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>2 095</b>	<b>2 142</b>	<b>2 037</b>	<b>4 237</b>	<b>4 143</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	103	109	121	212	201
Frais sur les dépôts et les paiements	205	213	206	418	419
Commissions sur crédit	171	175	156	346	303
Honoraires d'administration de cartes	106	128	108	234	230
Honoraires de gestion de placements et de garde	249	240	214	489	426
Produits tirés des fonds communs de placement	389	389	349	778	715
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	106	107	100	213	200
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	91	90	88	181	172
Produits (pertes) de négociation	(29)	115	18	86	(28)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	43	33	13	76	21
Profits sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	1	-	8	1	13
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	59	60	56	119	113
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	25	21	20	46	49
Divers (note 3)	84	387	137	471	241
	<b>1 603</b>	<b>2 067</b>	<b>1 594</b>	<b>3 670</b>	<b>3 075</b>
<b>Total des produits</b>	<b>3 698</b>	<b>4 209</b>	<b>3 631</b>	<b>7 907</b>	<b>7 218</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 5)	<b>179</b>	<b>212</b>	<b>324</b>	<b>391</b>	<b>586</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Salaires et avantages du personnel	1 249	1 309	1 199	2 558	2 416
Frais d'occupation	204	198	199	402	399
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	397	365	340	762	661
Communications	83	75	88	158	169
Publicité et expansion des affaires	63	54	63	117	126
Honoraires	45	41	45	86	89
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	22	24	15	46	36
Divers	212	208	293	420	510
	<b>2 275</b>	<b>2 274</b>	<b>2 242</b>	<b>4 549</b>	<b>4 406</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 244</b>	<b>1 723</b>	<b>1 065</b>	<b>2 967</b>	<b>2 226</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>194</b>	<b>316</b>	<b>124</b>	<b>510</b>	<b>303</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 050 \$</b>	<b>1 407 \$</b>	<b>941 \$</b>	<b>2 457 \$</b>	<b>1 923 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>10 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées	10 \$	9 \$	10 \$	19 \$	19 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 035	1 393	926	2 428	1 894
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>1 045 \$</b>	<b>1 402 \$</b>	<b>936 \$</b>	<b>2 447 \$</b>	<b>1 913 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars)</b> (note 12)					
- de base	2,59 \$	3,50 \$	2,35 \$	6,09 \$	4,79 \$
- dilué	2,59	3,50	2,35	6,08	4,78
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>1,27</b>	<b>1,24</b>	<b>1,18</b>	<b>2,51</b>	<b>2,33</b>

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
Résultat net	1 050 \$	1 407 \$	941 \$	2 457 \$	1 923 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	1 095	(684)	(1 188)	411	(446)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	(18)	-	(18)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(592)	431	566	(161)	226
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	8	-	8
	503	(253)	(632)	250	(230)
<b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	70	(47)	54	23	38
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(35)	(23)	(14)	(58)	(20)
	35	(70)	40	(35)	18
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14	56	44	70	4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	(41)	(41)	(47)	(8)
	8	15	3	23	(4)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	(158)	219	(11)	61	(297)
<b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	(3)	(3)	(2)	(6)	(3)
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	385	(92)	(602)	293	(516)
<b>Résultat global</b>	1 435 \$	1 315 \$	339 \$	2 750 \$	1 407 \$
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	5 \$	5 \$	5 \$	10 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées	10 \$	9 \$	10 \$	19 \$	19 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 420	1 301	324	2 721	1 378
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	1 430 \$	1 310 \$	334 \$	2 740 \$	1 397 \$

1) Comprend des profits de 11 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (17 M\$ de pertes au 31 janvier 2017 et 1 M\$ de pertes au 30 avril 2016) et des pertes de 6 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2017 (5 M\$ de pertes au 30 avril 2016) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(35) \$	22 \$	97 \$	(13) \$	36 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	117	(80)	(86)	37	(1)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	(3)	-	(3)
	82	(58)	8	24	32
<b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(16)	(4)	(10)	(20)	(2)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	8	10	(1)	18	1
	(8)	6	(11)	(2)	(1)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5)	(20)	(15)	(25)	(1)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	15	14	17	3
	(3)	(5)	(1)	(8)	2
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	57	(80)	4	(23)	108
<b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	1	1	1	2	1
	129 \$	(136) \$	1 \$	(7) \$	142 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Actions privilégiées</b>					
Solde au début de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
<b>Actions ordinaires (note 9)</b>					
Solde au début de la période	8 286 \$	8 026 \$	7 786 \$	8 026 \$	7 813 \$
Émission d'actions ordinaires	231	261	18	492	38
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(15)	-	(61)
Actions autodétenues	(8)	(1)	3	(9)	2
Solde à la fin de la période	8 509 \$	8 286 \$	7 792 \$	8 509 \$	7 792 \$
<b>Surplus d'apport</b>					
Solde au début de la période	65 \$	72 \$	75 \$	72 \$	76 \$
Charge au titre des options sur actions	1	-	1	1	2
Options sur actions exercées	(1)	(7)	(2)	(8)	(5)
Divers	-	-	-	-	1
Solde à la fin de la période	65 \$	65 \$	74 \$	65 \$	74 \$
<b>Résultats non distribués</b>					
Solde au début de la période	14 483 \$	13 584 \$	11 785 \$	13 584 \$	11 433 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 045	1 402	936	2 447	1 913
Dividendes					
Actions privilégiées	(10)	(9)	(10)	(19)	(19)
Actions ordinaires	(508)	(493)	(466)	(1 001)	(923)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(50)	-	(209)
Divers	1	(1)	2	-	2
Solde à la fin de la période	15 011 \$	14 483 \$	12 197 \$	15 011 \$	12 197 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>					
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Solde au début de la période	861 \$	1 114 \$	1 437 \$	1 114 \$	1 035 \$
Variation nette de l'écart de change	503	(253)	(632)	250	(230)
Solde à la fin de la période	1 364 \$	861 \$	805 \$	1 364 \$	805 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente</b>					
Solde au début de la période	91 \$	161 \$	72 \$	161 \$	94 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	35	(70)	40	(35)	18
Solde à la fin de la période	126 \$	91 \$	112 \$	126 \$	112 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>					
Solde au début de la période	38 \$	23 \$	15 \$	23 \$	22 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	8	15	3	23	(4)
Solde à la fin de la période	46 \$	38 \$	18 \$	46 \$	18 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
Solde au début de la période	(289) \$	(508) \$	(404) \$	(508) \$	(118) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(158)	219	(11)	61	(297)
Solde à la fin de la période	(447) \$	(289) \$	(415) \$	(447) \$	(415) \$
<b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
Solde au début de la période	(3) \$	- \$	4 \$	- \$	5 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(3)	(3)	(2)	(6)	(3)
Solde à la fin de la période	(6) \$	(3) \$	2 \$	(6) \$	2 \$
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>698 \$</b>	<b>522 \$</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>522 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Solde au début de la période	194 \$	201 \$	195 \$	201 \$	193 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	5	5	10	10
Dividendes	-	(4)	-	(4)	(15)
Divers	9	(8)	(13)	1	(1)
Solde à la fin de la période	208 \$	194 \$	187 \$	208 \$	187 \$
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>25 876 \$</b>	<b>24 726 \$</b>	<b>21 772 \$</b>	<b>25 876 \$</b>	<b>21 772 \$</b>

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>					
Résultat net	1 050 \$	1 407 \$	941 \$	2 457 \$	1 923 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	179	212	324	391	586
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	127	120	112	247	218
Charge au titre des options sur actions	1	-	1	1	2
Impôt différé	(181)	47	(51)	(134)	(85)
Pertes (profits) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(43)	(33)	(13)	(76)	(21)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(2)	(301)	(59)	(303)	(59)
Autres éléments hors caisse, montant net	(41)	21	(35)	(20)	(140)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 416	(1 539)	740	(123)	6 950
Prêts, nets des remboursements	(8 101)	(7 128)	(466)	(15 229)	(10 117)
Dépôts, nets des retraits	2 552	14 072	(8 406)	16 624	2 015
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 321	1 434	35	2 755	(181)
Intérêts courus à recevoir	(121)	76	(82)	(45)	(83)
Intérêts courus à payer	167	(109)	206	58	(136)
Actifs dérivés	(1 735)	3 851	3 202	2 116	(2 401)
Passifs dérivés	(1 578)	(2 877)	(2 941)	(4 455)	3 702
Valeurs du compte de négociation	(4 343)	(6 019)	(2 114)	(10 362)	(17)
Valeurs désignées à leur juste valeur	(8)	109	27	101	12
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	750	503	275	1 253	265
Impôt exigible	150	31	(34)	181	9
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(475)	(341)	(26)	(816)	885
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	9 114	3 352	7 875	12 466	5 505
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(1 127)	(134)	(464)	(1 261)	(1 201)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	1 841	(10 612)	(447)	(8 771)	(1 187)
Divers montant net	1 924	(307)	589	1 617	(354)
	2 837	(4 165)	(811)	(1 328)	6 090
<b>Flux de trésorerie de financement</b>					
Émission de titres secondaires	-	-	-	-	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(20)	-	-	(20)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires au comptant	230	254	16	484	33
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(65)	-	(270)
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(8)	(1)	3	(9)	2
Dividendes versés	(518)	(502)	(476)	(1 020)	(942)
	(316)	(249)	(522)	(565)	(1 677)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(11 950)	(4 865)	(7 295)	(16 815)	(17 362)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	6 678	5 962	4 639	12 640	6 625
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	3 153	2 686	3 713	5 839	6 170
Rentrées nettes provenant des cessions	20	-	-	20	-
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(72)	365	21	293	(29)
	(2 171)	4 148	1 078	1 977	(4 596)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	80	(49)	(179)	31	(49)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>430</b>	<b>(315)</b>	<b>(434)</b>	<b>115</b>	<b>(232)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	3 185	3 500	3 255	3 500	3 053
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>3 615 \$</b>	<b>3 185 \$</b>	<b>2 821 \$</b>	<b>3 615 \$</b>	<b>2 821 \$</b>
Intérêts versés au comptant	896 \$	1 159 \$	699 \$	2 055 \$	1 902 \$
Intérêts reçus au comptant	2 815	2 996	2 633	5 811	5 347
Dividendes reçus au comptant	222	272	227	494	479
Impôt sur le résultat payé au comptant	225	238	209	463	379

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 465 M\$ (438 M\$ au 31 janvier 2017 et 398 M\$ au 30 avril 2016).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 mai 2017.

## 1. Changements de méthodes comptables

### a) Modifications des normes comptables

Il n'y a aucune norme comptable nouvelle ou modifiée que la CIBC doit adopter au cours du présent exercice.

### b) Modifications de méthodes comptables futures

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'appliquera pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 9, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de comptabilité aux pages 47 à 50 du rapport de gestion.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2016. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2017.

## 2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2017	Total 31 oct. 2016
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016	30 avr. 2017	31 oct. 2016		
En millions de dollars, au								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	31 \$	347 \$	- \$	- \$	31 \$	347 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	6 891	1 474	12 079	9 307	-	-	18 970	10 781
Titres de participation de sociétés	36 953	35 023	401	554	42	40	37 396	35 617
Titres de créance de sociétés	-	-	2 470	1 853	-	-	2 470	1 853
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 438	1 168	3	496	1 441	1 664
	43 844	36 497	16 388	12 882	45	536	60 277	49 915
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	-	-	11 181	6 640	-	-	11 181	6 640
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	3 826	1 429	18 807	22 445	-	-	22 633	23 874
Titres de participation de sociétés	51	30	-	-	327	344	378	374
Titres de créance de sociétés	-	-	4 740	5 838	5	5	4 745	5 843
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	6 345	5 215	1 537	1 947	7 882	7 162
	3 877	1 459	29 892	33 498	1 869	2 296	35 638	37 253
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	-	-	58	59	-	-	58	59
Titres de créance de sociétés	-	-	-	102	-	-	-	102
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	96	94	96	94
	-	-	58	161	96	94	154	255
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	9 467	12 409	31	31	9 498	12 440
De change	-	-	11 981	12 492	-	-	11 981	12 492
De crédit	-	-	5	2	142	140	147	142
Sur actions	1 306	742	1 133	364	34	24	2 473	1 130
Sur métaux précieux	-	-	116	70	-	-	116	70
Autres dérivés sur marchandises	143	161	1 254	1 327	-	-	1 397	1 488
	1 449	903	23 956	26 664	207	195	25 612	27 762
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>49 170 \$</b>	<b>38 859 \$</b>	<b>81 506 \$</b>	<b>80 192 \$</b>	<b>2 217 \$</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>132 893 \$</b>	<b>122 172 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>1</sup>	- \$	- \$	(4 807) \$	(3 124) \$	(254) \$	(506) \$	(5 061) \$	(3 630) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(6 054)	(4 684)	(7 039)	(5 654)	-	-	(13 093)	(10 338)
	(6 054)	(4 684)	(11 846)	(8 778)	(254)	(506)	(18 154)	(13 968)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	(2)	(9 092)	(11 926)	(26)	(35)	(9 118)	(11 963)
De change	-	-	(11 555)	(13 599)	-	-	(11 555)	(13 599)
De crédit	-	-	(33)	(18)	(162)	(197)	(195)	(215)
Sur actions	(740)	(491)	(1 753)	(1 446)	(80)	(42)	(2 573)	(1 979)
Sur métaux précieux	-	-	(65)	(34)	-	-	(65)	(34)
Autres dérivés sur marchandises	(194)	(216)	(645)	(801)	-	-	(839)	(1 017)
	(934)	(709)	(23 143)	(27 824)	(268)	(274)	(24 345)	(28 807)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(6 988) \$</b>	<b>(5 393) \$</b>	<b>(34 989) \$</b>	<b>(36 602) \$</b>	<b>(522) \$</b>	<b>(780) \$</b>	<b>(42 499) \$</b>	<b>(42 775) \$</b>

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 4 520 M\$ (3 281 M\$ au 31 octobre 2016), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 399 M\$ (203 M\$ au 31 octobre 2016), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 6 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2016) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 136 M\$ (135 M\$ au 31 octobre 2016).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous avons transféré un montant de 419 M\$ du compte de négociation et un montant de 2 018 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, un montant de néant du compte de négociation et un montant de 197 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 30 avril 2016, un montant de néant du compte de négociation et un montant de 818 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, des transferts négligeables entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, soit parce qu'il y a eu un changement dans le degré d'importance des données inobservables sur la juste valeur de ces instruments ou parce qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour les trimestres clos les 31 janvier 2017 et 30 avril 2016, les transferts ont été négligeables).

Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, un profit net de 37 M\$ a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (perte nette de 24 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 et perte nette de 23 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016) et un profit net de 13 M\$ a été comptabilisé pour le semestre clos le 30 avril 2017 (profit net de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s <sup>1</sup>	Latent(e)s <sup>1,2</sup>								
<b>30 avr. 2017</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	41 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	42 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	6	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	3
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	338	18	(6)	5	-	-	7	-	(35)	-	327
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 647	1	-	2	-	-	82	-	-	(195)	1 537
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	91	1	6	-	-	-	-	-	-	(2)	96
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	11	-	23	-	-	-	-	-	-	(3)	31
De crédit	140	(4)	6	-	-	-	-	-	-	-	142
Sur actions	12	-	4	-	19	-	-	-	-	(1)	34
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 291 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>(201) \$</b>	<b>2 217 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(27)	-	-	-	-	1	-	-	-	-	(26)
De crédit	(159)	4	(7)	-	-	-	-	-	-	-	(162)
Sur actions	(42)	-	(12)	-	(25)	-	-	(1)	-	-	(80)
<b>Total du passif</b>	<b>(491) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>(522) \$</b>
<b>31 janv. 2017</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	40 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	41 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	496	2	-	-	-	-	-	-	-	(492)	6
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	344	14	(2)	(7)	-	-	8	-	(19)	-	338
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 947	2	-	(3)	-	-	34	-	-	(333)	1 647
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	94	1	(1)	-	-	-	-	-	-	(3)	91
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	31	-	(20)	-	-	-	-	-	-	-	11
De crédit	140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140
Sur actions	24	-	4	-	(17)	-	4	-	-	(3)	12
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(18) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>(831) \$</b>	<b>2 291 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(35)	-	8	-	-	-	-	-	-	-	(27)
De crédit	(197)	10	-	-	-	-	-	-	-	28	(159)
Sur actions	(42)	-	(6)	-	9	-	(6)	-	-	3	(42)
<b>Total du passif</b>	<b>(780) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(67) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>332 \$</b>	<b>(491) \$</b>
<b>30 avr. 2016</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	47 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	51 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	567	2	(22)	-	-	-	-	-	-	(10)	537
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	438	1	(10)	(27)	-	-	7	-	(5)	-	404
Titres de créance de sociétés	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 443	1	-	(1)	-	-	106	-	(4)	(146)	1 399
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	115	1	(13)	-	-	-	-	-	-	(3)	100
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	29	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	26
De crédit	169	(4)	(20)	-	-	-	-	-	-	-	145
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 815 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(68) \$</b>	<b>(28) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>(159) \$</b>	<b>2 668 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>											
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(29)	-	3	-	-	-	-	(7)	-	-	(33)
De crédit	(247)	4	27	-	-	-	-	-	-	-	(216)
Sur actions	(35)	-	5	-	-	-	(3)	-	-	-	(33)
<b>Total du passif</b>	<b>(759) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>(734) \$</b>

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 42 M\$ (43 M\$ au 31 janvier 2017 et 304 M\$ au 30 avril 2016) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 212 M\$ (220 M\$ au 31 janvier 2017 et 148 M\$ au 30 avril 2016).

En millions de dollars, pour les six mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>1</sup>	Latent(e)s <sup>1,2</sup>								
<b>30 avr. 2017</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	40 \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	42 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	496	2	(3)	-	-	-	-	-	-	(492)	3
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	344	32	(8)	(2)	-	-	15	-	(54)	-	327
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 947	3	-	(1)	-	-	116	-	-	(528)	1 537
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	94	2	5	-	-	-	-	-	-	(5)	96
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	31	-	3	-	-	-	-	-	-	(3)	31
De crédit	140	(4)	6	-	-	-	-	-	-	-	142
Sur actions	24	-	8	-	2	-	4	-	-	(4)	34
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 121 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(54) \$</b>	<b>(1 032) \$</b>	<b>2 217 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>	<b>(506) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(32) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(109) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>(254) \$</b>
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(35)	-	8	-	-	1	-	-	-	-	(26)
De crédit	(197)	14	(7)	-	-	-	-	-	-	28	(162)
Sur actions	(42)	-	(18)	-	(25)	9	-	(7)	-	3	(80)
<b>Total du passif</b>	<b>(780) \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(116) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>(522) \$</b>
<b>30 avr. 2016</b>											
<b>Valeurs du compte de négociation</b>											
Titres de participation de sociétés	46 \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	- \$	(1) \$	51 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	565	4	(11)	-	-	-	-	-	-	(21)	537
<b>Valeurs disponibles à la vente</b>											
Titres de participation de sociétés	431	11	(16)	(8)	-	-	22	-	(36)	-	404
Titres de créance de sociétés	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 604	2	-	(6)	-	-	134	-	(4)	(331)	1 399
<b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>											
Titres adossés à des créances mobilières	111	1	(8)	-	-	-	-	-	-	(4)	100
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
De crédit	165	(25)	5	-	-	-	-	-	-	-	145
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 955 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>(357) \$</b>	<b>2 668 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>	<b>(474) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>(452) \$</b>
<b>Dérivés</b>											
De taux d'intérêt	(26)	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	(33)
De crédit	(244)	23	3	-	-	-	-	-	-	2	(216)
Sur actions	(27)	-	(3)	-	-	-	(3)	-	-	-	(33)
<b>Total du passif</b>	<b>(771) \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(41) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>(734) \$</b>

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 42 M\$ (304 M\$ au 30 avril 2016) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 212 M\$ (148 M\$ au 30 avril 2016).

### Informations quantitatives sur les données importantes inobservables et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 30 avril 2017, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2016.

## Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (pertes respectivement de 4 M\$ et 3 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2017 et 30 avril 2016), des pertes de 8 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2017 ainsi que des pertes cumulatives de 8 M\$ (pertes cumulatives de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 et profits cumulatifs de 1 M\$).

## 3. Transactions importantes

### Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

Le 30 mars 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente de fusion modifiée (la première modification). En vertu de la première modification, la CIBC a offert de verser 24,20 \$ US en espèces et 0,4176 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp.

Le 4 mai 2017, nous avons annoncé que nous avons conclu une deuxième modification en vertu de l'entente de fusion (la deuxième modification) et avons affirmé que les modalités de la deuxième modification représentent la meilleure et dernière offre de la CIBC aux actionnaires de PrivateBancorp. En vertu de la deuxième modification, la CIBC a offert de verser 27,20 \$ US en espèces et 0,4176 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 3 mai 2017 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (79,58 \$ US), la valeur implicite de la transaction au titre de la deuxième modification totalisait environ 4,9 G\$ US (6,8 G\$ CA) ou 60,43 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp. En fonction de la valeur annoncée de la transaction, la CIBC serait tenue d'émettre environ 33,5 millions d'actions ordinaires de la CIBC et de verser approximativement 2,2 G\$ US (3,0 G\$ CA) en espèces pour respecter la contrepartie à payer lors de la clôture de la fusion proposée conformément aux modalités de la deuxième modification. La valeur définitive de la transaction pourrait changer, car elle dépend i) du cours de clôture de l'action ordinaire de la CIBC à la Bourse de New York à la date de clôture; ii) du nombre d'actions ordinaires en circulation de PrivateBancorp à la date de clôture; et iii) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien à la date de clôture, la contrepartie au comptant étant libellée en dollars américains.

Le 12 mai 2017, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires, les porteurs d'actions ordinaires de PrivateBancorp ont approuvé l'entente de fusion modifiée. La clôture de la fusion proposée est toujours assujettie à l'obtention de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, que nous prévoyons recevoir à temps pour conclure la transaction en juin 2017.

### Location de nouveaux locaux

Le 12 avril 2017, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de location pour devenir un locataire principal d'un nouveau complexe de bureaux situé au centre-ville de Toronto. Nous nous sommes engagés à louer jusqu'à 1,75 million de pieds carrés d'espaces de bureaux dans deux immeubles qui seront construits au cours des six prochaines années. Les engagements minimums futurs totaux aux termes de contrats de location qui commencent en 2020 sont de 2,3 G\$.

### Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du premier trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Le profit est comptabilisé au poste Divers de la section Produits autres que d'intérêts.

## 4. Valeurs mobilières

### Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	30 avr. 2017				31 oct. 2016			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	6 160 \$	25 \$	- \$	6 185 \$	7 028 \$	28 \$	(1) \$	7 055 \$
Autres gouvernements canadiens	3 861	15	-	3 876	5 646	25	(3)	5 668
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	8 915	17	(19)	8 913	7 820	9	(2)	7 827
Gouvernements d'autres pays	3 664	14	(19)	3 659	3 326	15	(17)	3 324
Titres adossés à des créances hypothécaires	5 814	6	(7)	5 813	4 626	6	(5)	4 627
Titres adossés à des créances mobilières	2 068	3	(2)	2 069	2 533	3	(1)	2 535
Titres de créance de sociétés ouvertes	4 754	8	(22)	4 740	5 842	12	(16)	5 838
Titres de créance de sociétés fermées	5	-	-	5	5	-	-	5
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	19	36	-	55	10	24	-	34
Titres de participation de sociétés fermées	199	124	-	323	211	132	(3)	340
	<b>35 459 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>(69) \$</b>	<b>35 638 \$</b>	<b>37 047 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>37 253 \$</b>

1) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 30 avril 2017, le coût amorti de 257 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (240 valeurs au 31 octobre 2016) dépassait leur juste valeur de 69 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2016). Quatre-vingt-onze valeurs disponibles à la vente (quatre-vingt-une valeurs au 31 octobre 2016) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 43 M\$ (37 M\$ au 31 octobre 2016). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

## 5. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	Provision totale	Provision totale	30 avr. 2017	30 avr. 2016
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	212 \$	1 549 \$	1 761 \$	1 813 \$	1 894 \$	1 813 \$	1 762 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	178	179	212	324	391	586
Radiations	(20)	(238)	(258)	(280)	(266)	(538)	(475)
Recouvrements	4	46	50	47	43	97	93
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(4)	(2)	(6)	(8)	(5)	(14)	(11)
Change et autres	7	20	27	(23)	(72)	4	(37)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>200 \$</b>	<b>1 553 \$</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>1 761 \$</b>	<b>1 918 \$</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>1 918 \$</b>
Se compose de ce qui suit :							
Prêts	200 \$	1 439 \$	1 639 \$	1 640 \$	1 800 \$	1 639 \$	1 800 \$
Facilités de crédit inutilisées <sup>1</sup>	-	114	114	121	118	114	118

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts douteux

En millions de dollars, au	30 avr. 2017			31 oct. 2016	
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives <sup>1</sup>	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	534 \$	1 \$	171 \$	362 \$	346 \$
Prêts personnels	195	8	145	42	48
Entreprises et gouvernements	604	191	8	405	692
<b>Total des prêts douteux<sup>2, 3</sup></b>	<b>1 333 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>1 086 \$</b>

1) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 229 M\$ (1 241 M\$ au 31 octobre 2016) à l'égard des soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 30 avril 2017 totalisait 1 396 M\$ (1 709 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

3) Des biens saisis de 19 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2016) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	30 avr. 2017			31 oct. 2016	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 300 \$	762 \$	204 \$	3 266 \$	3 262 \$
Prêts personnels	616	168	25	809	810
Cartes de crédit	608	177	105	890	890
Entreprises et gouvernements	221	134	39	394	363
<b>Total</b>	<b>3 745 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>373 \$</b>	<b>5 359 \$</b>	<b>5 325 \$</b>

## 6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

### Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 124 à 127 du Rapport annuel 2016.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership et CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership sont des entités structurées qui sont consolidées par la CIBC. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 30 avril 2017, notre programme structuré avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 1,0 G\$, d'une juste valeur de 1,0 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 1,0 G\$), et notre programme législatif avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 13,4 G\$, d'une juste valeur de 13,5 G\$ (13,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 13,3 G\$). Le passif au titre des obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transféré au

garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 30 avril 2017, un montant de 2,4 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 2,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$), soutenait un passif au titre du financement connexe de 2,4 G\$, d'une juste valeur de 2,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 4,2 G\$).

Se reporter à la section Arrangements hors bilan du rapport de gestion pour une analyse des montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées.

## Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent aux pages 126 et 127 du Rapport annuel 2016.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	30 avr. 2017		31 oct. 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>	19 920 \$	19 937 \$	19 967 \$	20 021 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension <sup>2, 3</sup>	10 897	10 897	2 326	2 326
Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant <sup>2, 3</sup>	82	82	-	-
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières <sup>2, 3</sup>	28 129	28 129	19 564	19 564
	<b>59 028 \$</b>	<b>59 045 \$</b>	<b>41 857 \$</b>	<b>41 911 \$</b>
Passifs associés <sup>4</sup>	<b>60 003 \$</b>	<b>60 250 \$</b>	<b>42 902 \$</b>	<b>43 186 \$</b>

1) Comprennent un montant de 1,2 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2016) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 800 M\$ (825 M\$ au 31 octobre 2016) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprennent l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 29,5 G\$, d'une juste valeur de 29,5 G\$ (26,3 G\$ au 31 octobre 2016, d'une juste valeur de 26,4 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

## 7. Dépôts<sup>1, 2</sup>

En millions de dollars, au				30 avr. 2017	31 oct. 2016
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5</sup>	Total	Total
Particuliers	11 859 \$	99 588 \$	43 315 \$	154 762 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements <sup>6</sup>	45 647	36 144	121 426	203 217	190 240
Banques	4 952	275	12 174	17 401	17 842
Emprunts garantis <sup>7</sup>	-	-	37 748	37 748	39 484
	<b>62 458 \$</b>	<b>136 007 \$</b>	<b>214 663 \$</b>	<b>413 128 \$</b>	<b>395 647 \$</b>
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				408 608 \$	392 366 \$
Désignés à leur juste valeur				4 520	3 281
				<b>413 128 \$</b>	<b>395 647 \$</b>
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				49 019 \$	45 709 \$
Établissements à l'étranger				4 642	4 005
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				297 430	276 330
Établissements à l'étranger				62 037	69 603
				<b>413 128 \$</b>	<b>395 647 \$</b>

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 116,9 G\$ (103,5 G\$ au 31 octobre 2016) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 22,2 G\$ (22,8 G\$ au 31 octobre 2016).

2) Nets de billets acquis de 2 465 M\$ (2 406 M\$ au 31 octobre 2016).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 648 M\$ (1 664 M\$ au 31 octobre 2016) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

## 8. Titres secondaires

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (19 M\$ US) de nos débetures à taux variable échéant en 2085.

## 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2017		31 janv. 2017		30 avr. 2016		30 avr. 2017		30 avr. 2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	399 559 217	8 286 \$	397 070 280	8 026 \$	395 178 821	7 786 \$	397 070 280	8 026 \$	397 291 068	7 813 \$
Emission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	93 490	8	707 637	65	210 947	18	801 127	73	451 279	38
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires <sup>1</sup>	1 746 802	191	1 554 414	171	-	-	3 301 216	362	-	-
Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) <sup>2</sup>	276 785	32	238 620	25	-	-	515 405	57	-	-
	<b>401 676 294</b>	<b>8 517 \$</b>	<b>399 570 951</b>	<b>8 287 \$</b>	<b>395 389 768</b>	<b>7 804 \$</b>	<b>401 688 028</b>	<b>8 518 \$</b>	<b>397 742 347</b>	<b>7 851 \$</b>
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(737 800)	(15)	-	-	(3 081 300)	(61)
Actions autodétenues	(68 734)	(8)	(11 734)	(1)	26 540	3	(80 468)	(9)	17 461	2
Solde à la fin de la période	<b>401 607 560</b>	<b>8 509 \$</b>	<b>399 559 217</b>	<b>8 286 \$</b>	<b>394 678 508</b>	<b>7 792 \$</b>	<b>401 607 560</b>	<b>8 509 \$</b>	<b>394 678 508</b>	<b>7 792 \$</b>

1) Depuis le versement des dividendes du 28 octobre 2016, les participants à l'option de réinvestissement des dividendes et à l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont reçu un escompte de 2 % par rapport au cours moyen sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires émises à même le capital autorisé. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, les participants au régime d'achat d'actions du régime recevront des actions émises à même le capital autorisé sans escompte. Auparavant, les actions distribuées en vertu du régime étaient acquises sur le marché libre.

2) À partir du 29 juin 2016, les cotisations salariales au RAAE au Canada ont servi à acheter des actions ordinaires émises à même le capital autorisé. Auparavant, ces actions étaient acquises sur le marché libre.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 10 mars 2017, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 13 mars 2018. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de cette offre.

### Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au		30 avr. 2017	31 oct. 2016
<b>Méthode transitoire</b>			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		22 141 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	A	24 076	22 596
Total des fonds propres		27 402	25 949
Actif pondéré en fonction du risque (APR) <sup>1</sup>		179 346	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		12,4 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,4 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B	572 441 \$	546 136 \$
Ratio de levier	A/B	4,2 %	4,1 %
<b>Méthode tout compris</b>			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		21 356 \$	19 148 \$
Fonds propres de première catégorie	C	23 624	21 666
Total des fonds propres		26 977	25 083
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>		175 431	168 996
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>		175 431	169 322
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1</sup>		175 431	169 601
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		12,2 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,5 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres		15,4 %	14,8 %
Expositions du ratio de levier	D	572 104 \$	545 480 \$
Ratio de levier	C/D	4,1 %	4,0 %

1) Selon la méthode tout compris, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existe trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC. Les APR (méthode tout compris) pour le deuxième trimestre de 2017 comprennent un ajustement relatif au plancher de fonds propres. Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche fondée sur les notations internes avancée pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres calculée selon Bâle I à celle calculée selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et le plancher selon Bâle I est ajoutée aux APR.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

## 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	30 avr.			30 avr.			30 avr.		30 avr.	
	2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	2017	30 avr. 2016	2017	30 avr. 2016
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 \$	54 \$	46 \$	4 \$	3 \$	3 \$	107 \$	92 \$	7 \$	6 \$
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(2)	(3)	(6)	7	6	7	(5)	(12)	13	14
Frais d'administration liés aux régimes	1	2	2	-	-	-	3	3	-	-
<b>Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net</b>	<b>52 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>20 \$</b>

### Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	30 avr.			30 avr.	
	2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	2017	30 avr. 2016
Régimes à cotisations définies	5 \$	6 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1)</sup>	26	27	24	53	48
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies</b>	<b>31 \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>59 \$</b>

1) Comprendent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des E.-U.

### Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1)</sup>

En millions de dollars	30 avr.			30 avr.			30 avr.		30 avr.	
	2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	2017	30 avr. 2016	2017	30 avr. 2016
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(450) \$	428 \$	(137) \$	(38) \$	35 \$	(13) \$	(22) \$	(374) \$	(3) \$	(30) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	266	(164)	136	-	-	-	102	(8)	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	7	-	-	-	-	-	7	-	-	-
<b>Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(177) \$</b>	<b>264 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(38) \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>(382) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(30) \$</b>

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année. Les montants excluent la réévaluation nette des profits ou des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard des filiales non significatives étant de néant pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 et pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2017 (profits de 7 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016).

## 11. Impôt sur le résultat

### Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 194 M\$. Si nous ne réussissions pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

### Déduction pour dividendes reçus

En juin 2016, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mai 2017, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 180 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus au cours de l'année d'imposition 2012 étaient non déductibles. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation au cours des prochains exercices pour des activités similaires. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales étaient appropriées et entend contester vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

## 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2017	31 janv. 2017	30 avr. 2016	30 avr. 2017	30 avr. 2016
<b>Résultat de base par action</b>					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 045 \$	1 402 \$	936 \$	2 447 \$	1 913 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	10	9	10	19	19
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 035 \$	1 393 \$	926 \$	2 428 \$	1 894 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	399 807	397 647	394 679	398 709	395 815
Résultat de base par action	2,59 \$	3,50 \$	2,35 \$	6,09 \$	4,79 \$
<b>Résultat dilué par action</b>					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 035 \$	1 393 \$	926 \$	2 428 \$	1 894 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	399 807	397 647	394 679	398 709	395 815
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>1</sup> (en milliers)	770	664	471	704	487
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	400 577	398 311	395 150	399 413	396 302
Résultat dilué par action	2,59 \$	3,50 \$	2,35 \$	6,08 \$	4,78 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen d'options en cours de néant (537 029 au 31 janvier 2017 et 1 621 006 au 30 avril 2016) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (111,69 \$ au 31 janvier 2017 et 99,14 \$ au 30 avril 2016) et du nombre moyen d'options de néant à un prix d'exercice moyen pondéré de néant pour le semestre clos le 30 avril 2017 (nombre moyen de 1 492 179 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,25 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2016), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,4 G\$ au 30 avril 2017. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2017 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2016 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016 :

- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires (Sherry)* : L'audition de la motion en certification à l'égard de l'acte de procédure modifié se poursuivra en novembre 2017.
- *Recours collectifs contre Valeant* : La motion en certification du recours collectif dans *Catucci* et la requête en rejet dans *Potter* ont été entendues en avril 2017. La Cour a pris l'affaire en délibéré dans *Catucci*. Dans *Potter*, la Cour a rejeté le recours collectif contre les preneurs fermes, sans préjudice au droit de la demanderesse de faire valoir à nouveau ses allégations.
- *Barbero v. Royal Bank of Canada, et al.* : La motion en certification du recours collectif a été entendue en février 2017 et rejetée par la Cour en mars 2017.
- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : La requête en jugement sommaire déposée par les demandeurs sera entendue en octobre 2018.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : La requête en autorisation du recours collectif dans *9085-4886 Québec Inc.* (autrefois *Bakopanos*) sera entendue en novembre 2017.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur du Québec* : Les recours dans *Lamoureux, St-Pierre et Corriveau* ont été réglés en 2016 sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes du règlement proposé, la CIBC versera 4,25 M\$ pour régler ces trois recours.

L'audience sur la requête pour approbation du tribunal a eu lieu en décembre 2016. En janvier 2017, le tribunal a refusé d'approuver le règlement proposé par la CIBC, étant d'avis que les honoraires exigés par les avocats des demandeurs étaient excessifs et que la fin de la période visée par l'un des recours était fixée à une date trop lointaine. L'audition de l'appel des demandeurs est prévue pour septembre 2017.

- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : L'audience relative à la requête en jugement sommaire est prévue pour juin 2017.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : La requête en jugement sommaire des demandeurs a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2016, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

### **Restructuration**

Au cours des exercices précédents nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 430 M\$. Au 30 avril 2017, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 197 M\$ (256 M\$ au 31 octobre 2016). La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 30 avril 2017 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 30 avril 2017 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

## 14. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par environ 1 600 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'American Century Investments (qui a été vendue en 2016).

Marchés des capitaux offrent des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
30 avr. 2017	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 558 \$	53 \$	531 \$	(47) \$	2 095 \$
	Produits autres que d'intérêts	543	733	199	128	1 603
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	124	(127)	3	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 225</b>	<b>659</b>	<b>733</b>	<b>81</b>	<b>3 698</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	196	-	(5)	(12)	179
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	22	5	2	98	127
	Charges autres que d'intérêts	1 127	456	361	204	2 148
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>880</b>	<b>198</b>	<b>375</b>	<b>(209)</b>	<b>1 244</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	233	44	83	(166)	194
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>647 \$</b>	<b>154 \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>1 050 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	647	154	292	(48)	1 045
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>289 175 \$</b>	<b>3 885 \$</b>	<b>166 759 \$</b>	<b>68 280 \$</b>	<b>528 099 \$</b>
31 janv. 2017	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 602 \$	54 \$	546 \$	(60) \$	2 142 \$
	Produits autres que d'intérêts	872	724	328	143	2 067
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	122	(125)	3	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 596</b>	<b>653</b>	<b>877</b>	<b>83</b>	<b>4 209</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	205	-	2	5	212
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	22	6	1	91	120
	Charges autres que d'intérêts	1 107	463	381	203	2 154
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 262</b>	<b>184</b>	<b>493</b>	<b>(216)</b>	<b>1 723</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	309	51	122	(166)	316
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>953 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>1 407 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	953	133	371	(55)	1 402
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>283 403 \$</b>	<b>3 878 \$</b>	<b>173 032 \$</b>	<b>68 539 \$</b>	<b>528 852 \$</b>
30 avr. 2016	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 513 \$	50 \$	523 \$	(49) \$	2 037 \$
	Produits autres que d'intérêts	526	646	225	197	1 594
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	111	(113)	2	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 150</b>	<b>583</b>	<b>750</b>	<b>148</b>	<b>3 631</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	-	81	44	324
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	25	7	2	78	112
	Charges autres que d'intérêts	1 080	425	349	276	2 130
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>846</b>	<b>151</b>	<b>318</b>	<b>(250)</b>	<b>1 065</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	194	38	66	(174)	124
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>652 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>(76) \$</b>	<b>941 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	652	113	252	(81)	936
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>261 482 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>160 462 \$</b>	<b>75 709 \$</b>	<b>502 408 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 123 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2017 (118 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 et 120 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprendent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total
30 avr. 2017	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	3 160 \$	107 \$	1 077 \$	(107) \$	4 237 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 415	1 457	527	271	3 670
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	246	(252)	6	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>4 821</b>	<b>1 312</b>	<b>1 610</b>	<b>164</b>	<b>7 907</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	401	-	(3)	(7)	391
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	44	11	3	189	247
	Charges autres que d'intérêts	2 234	919	742	407	4 302
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 142</b>	<b>382</b>	<b>868</b>	<b>(425)</b>	<b>2 967</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	542	95	205	(332)	510
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>(93) \$</b>	<b>2 457 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	1 600	287	663	(103)	2 447
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>286 241 \$</b>	<b>3 881 \$</b>	<b>169 947 \$</b>	<b>68 413 \$</b>	<b>528 482 \$</b>
30 avr. 2016	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	3 047 \$	102 \$	1 060 \$	(66) \$	4 143 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 068	1 312	368	327	3 075
	Produits intersectoriels <sup>2</sup>	225	(230)	5	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>4 340</b>	<b>1 184</b>	<b>1 433</b>	<b>261</b>	<b>7 218</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	362	-	106	118	586
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	49	13	3	153	218
	Charges autres que d'intérêts	2 153	858	692	485	4 188
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 776</b>	<b>313</b>	<b>632</b>	<b>(495)</b>	<b>2 226</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	440	81	136	(354)	303
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 336 \$</b>	<b>232 \$</b>	<b>496 \$</b>	<b>(141) \$</b>	<b>1 923 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	1 336	232	496	(151)	1 913
	<b>Actif moyen<sup>4</sup></b>	<b>259 294 \$</b>	<b>4 876 \$</b>	<b>158 983 \$</b>	<b>75 197 \$</b>	<b>498 350 \$</b>

- 1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 241 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2017 (235 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.
- 2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.
- 3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.
- 4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

## 15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2016 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle													
		Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard													
En millions de dollars, au		Expositions aux entreprises			Expositions au personnel garanti – immobilier			Expositions au commerce de détail renouvelables		Autres risques liés au portefeuille de détail		Titrisation d'actifs	Montant total assujéti au risque de crédit	Non assujéti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
		aux entreprises	aux entités souveraines	aux banques	personnel garanti – immobilier	admissibles	de détail	portefeuille de détail							
30 avr. 2017	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	192 \$	8 693 \$	4 075 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 960 \$	1 443 \$	14 403 \$	
	Valeurs mobilières	1 373	29 965	3 293	-	-	-	2 340	36 971	59 098	96 069				
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 291	1	3 402	-	-	-	-	6 694	-	6 694				
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	18 785	15 516	2 847	-	-	-	-	37 148	-	37 148				
	Prêts	68 357	5 378	366	214 330	21 546	10 951	1 851	322 779	789	323 568				
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 639)	(1 639)				
	Dérivés	6 469	5 871	13 272	-	-	-	-	25 612	-	25 612				
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 236	1 567	20	-	-	-	-	8 823	-	8 823				
	Autres actifs	748	1 647	4 348	156	32	17	4	6 952	10 961	17 913				
	<b>Total du risque de crédit</b>	<b>106 451 \$</b>	<b>68 638 \$</b>	<b>31 623 \$</b>	<b>214 486 \$</b>	<b>21 578 \$</b>	<b>10 968 \$</b>	<b>4 195 \$</b>	<b>457 939 \$</b>	<b>70 652 \$</b>	<b>528 591 \$</b>				
31 oct. 2016	Total du risque de crédit	96 352 \$	64 554 \$	38 326 \$	204 225 \$	21 597 \$	10 465 \$	5 435 \$	440 954 \$	60 403 \$	501 357 \$				

## POUR NOUS JOINDRE :

**Secrétaire général :** Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs :** Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5743 ou par courriel, à l'adresse [investorrelations@cibc.com](mailto:investorrelations@cibc.com).

**Communications et affaires publiques :** Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5482 ou par courriel, à l'adresse [corpcommbmailbox@cibc.com](mailto:corpcommbmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC :** Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct :** De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers :** La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu le jeudi 25 mai 2017, à 8 h 30 HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 9084131#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 8668706#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 1<sup>er</sup> juin 2017. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2130318#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4049998#.

**Webdiffusion audio :** Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 25 mai 2017, à 8 h 30 HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Assemblée annuelle :** L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 5 avril 2018.

**Fonds propres réglementaires :** De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par courriel à l'adresse suivante : [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en action
1 <sup>er</sup> févr. 2017	112,13 \$	
1 <sup>er</sup> mars 2017	118,04 \$	
3 avr. 2017	115,02 \$	
28 avr. 2017		109,43 \$

